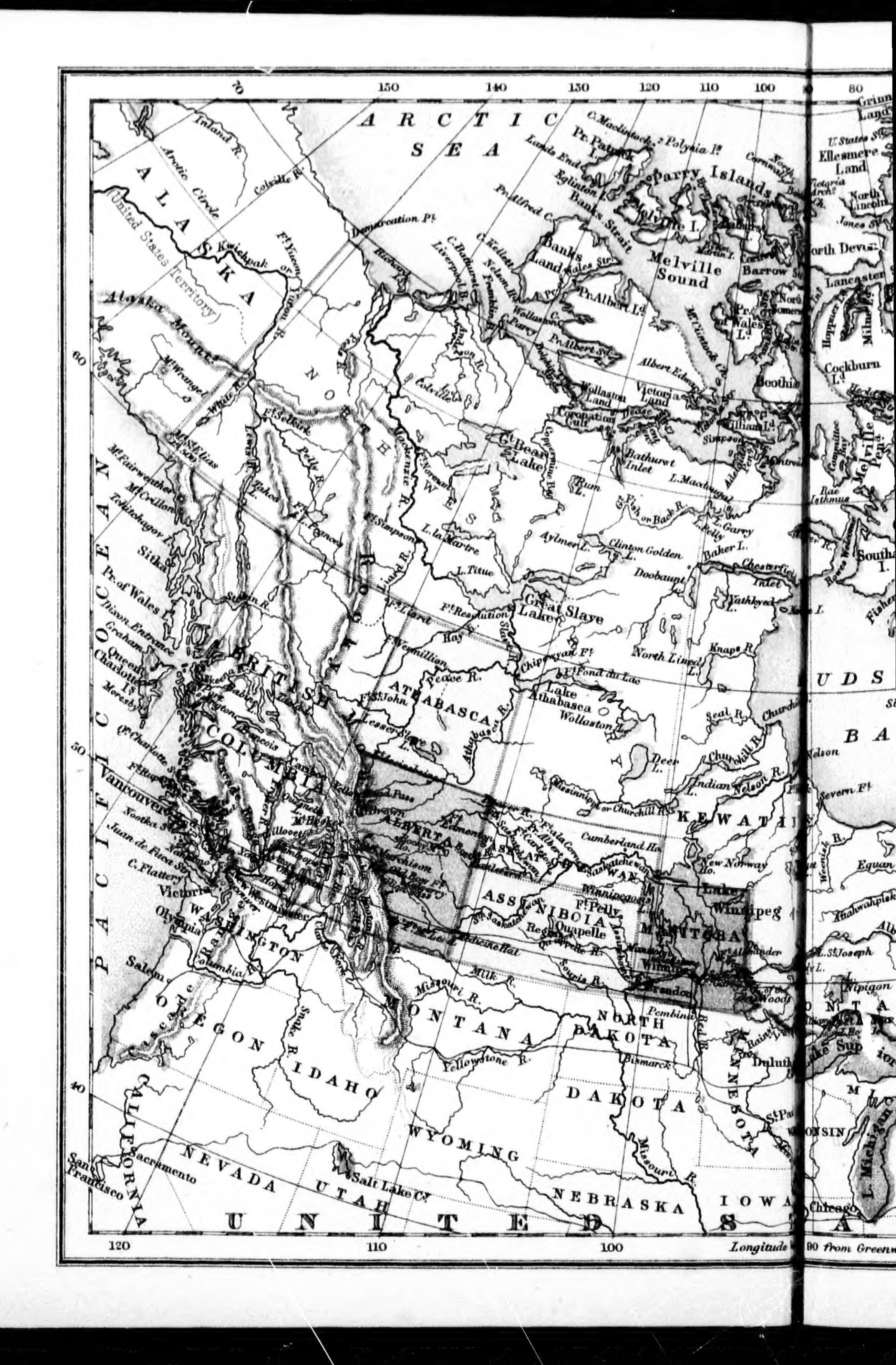
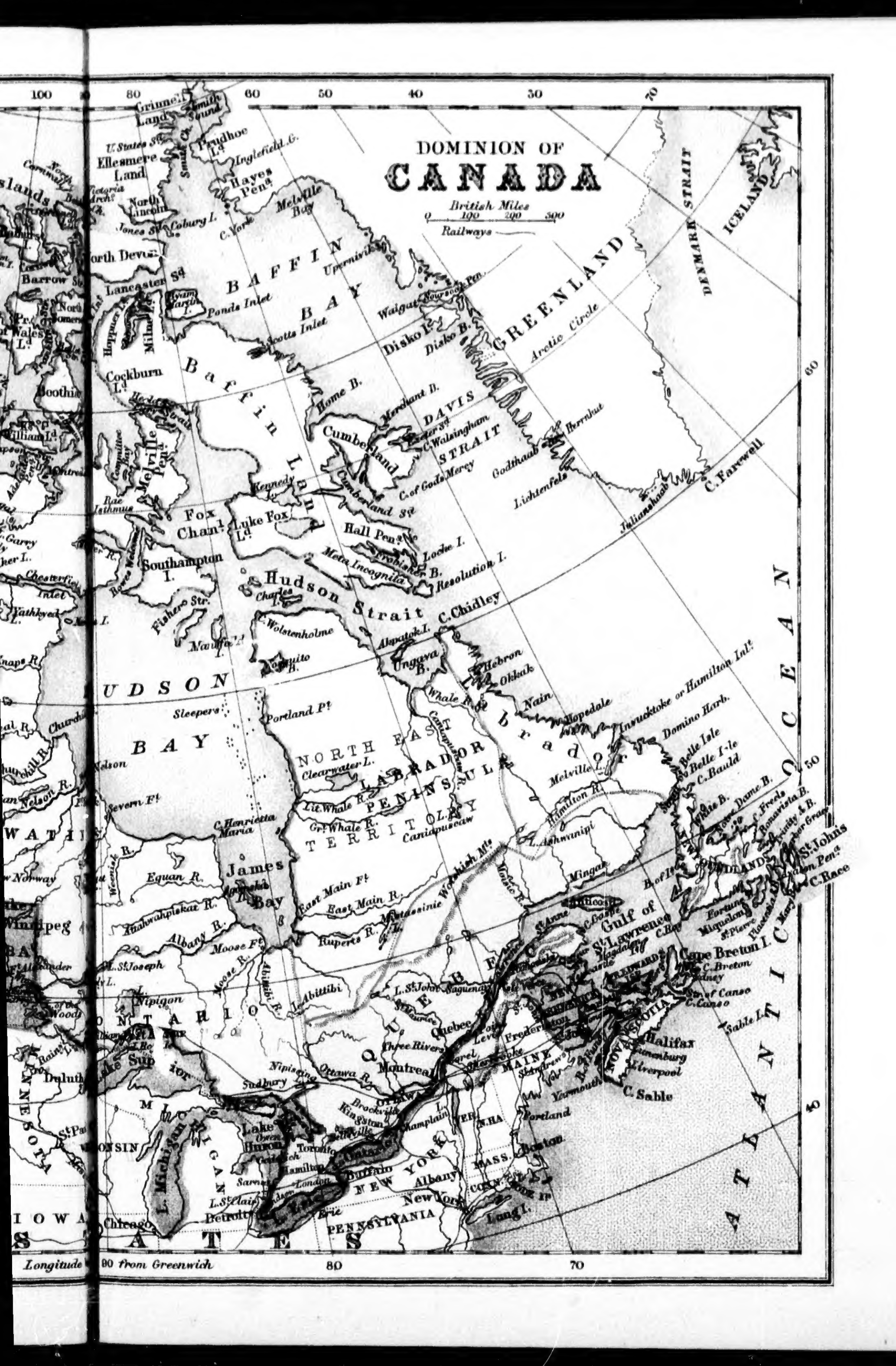


ARCTIC SEA
ALASKA
United States Territory
Arctic Circle
Alaska Mounts.
Banks Land
Melville Sound
Parry Islands
Victoria Land
Wollaston Land
Great Slave Lake
Gt. Bear Lake
Lake Athabasca
NORTH WEST TERRITORY
ATHABASCA
BRITISH COLUMBIA
ALBERTA
ASSINIBOIA
SASKATCHEWAN
MANITOBA
KEWATIN
Lake Winnipeg
PACIFIC OCEAN
Queen Charlotte Is.
Vancouver I.
Victoria
Olympia
WASHINGTON
OREGON
IDAHO
MONTANA
WYOMING
NEVADA
UTAH
CALIFORNIA
San Francisco
Sacramento
Salt Lake Cy.
NORTH DAKOTA
DAKOTA
NEBRASKA
IOWA
MINNESOTA
Duluth
Chicago
L. Michigan
UNITED S
Missouri R.
Yellowstone R.
Milk R.
Medicine Hat
Regina
Brandon
Winnipeg
Bismarck
Lake Sup
Longitude 80 from Greenw
120
110
100
150
140
130
90
80
70
60
50
40



DOMINION OF
CANADA
British Miles
0 100 200 300
Railways
BAFFIN BAY
Baffin Land
GREENLAND
DAVIS STRAIT
Hudson Strait
HUDSON BAY
James Bay
NORTH EAST LABRADOR PENINSULA
TERRITORY
Labrador
ATLANTIC OCEAN
DENMARK STRAIT
ICELAND
Arctic Circle
Gulf of St. Lawrence
QUEBEC
ONTARIO
NEW YORK
PENNSYLVANIA
IOWA
Lake Superior
Lake Huron
L. Michigan
Ellesmere Land
Grinnell Land
Smith Sound
Prudhoe Ld.
Inglefield G.
Hayes Pena.
Melville Bay
Upernivik
Waigat
Disko I.
Disko B.
Godthaab
Lichtenfels
Julianshaab
C. Farewell
Cumberland
Cumberland Sd.
Hall Pena.
Resolution I.
Frobisher B.
Meta Incognita
C. Chidley
Ungava B.
Hebron
Okkak
Nain
Hopedale
Domino Harb.
Belle Isle
C. Bauld
Melville L.
Hamilton R.
Mingan
Anticosti
Cape Breton I.
C. Canso
Sable I.
Halifax
C. Sable
Yarmouth
Liverpool
St. Johns
C. Race
Fox Chanl.
Luke Fox Ld.
Southampton I.
Melville Pena.
Cockburn Ld.
Lancaster Sd.
Barrow St.
North Devon
Ponds Inlet
Scotts Inlet
Home B.
Portland Pt.
Sleepers
Severn Ft.
Nelson
Equan R.
Albany R.
Moose Ft.
Moose R.
Abitibi R.
Rupert's R.
East Main Ft.
East Main R.
Clearwater L.
Lit. Whale R.
Gt. Whale R.
Caniapuscaw
Mistassinie
Ashwanipi
L. St. John
Saguenay
Quebec
Three Rivers
Montreal
Ottawa
Ottawa R.
Nipissing
Sudbury
Fredericton
Portland
Boston
MAINE
N.H.
VER.
MASS.
CONN.
R.I.
Albany
New York
Long I.
Buffalo
Toronto
Kingston
Brockville
Hamilton
London
Goderich
Sarnia
L. St. Clair
Detroit
Erie
Chicago
Duluth
St. Paul
Winnipeg
Nipigon
Chesterfield Inlet
Churchill R.
Longitude
80 from Greenwich

DOMINION CATHOLIC SERIES.

# GRANDES LIGNES

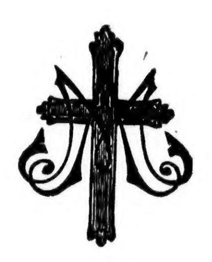
DE

# L'HISTOIRE DU CANADA

A L'USAGE DES ÉCOLES PRIMAIRES

PAR UN INSTITUTEUR CATHOLIQUE

(OUVRAGE TRADUIT DE L'ANGLAIS)



D. & J. SADLIER & CIE.,

MONTREAL ET TORONTO.

# TABLE DES MATIÈRES.

## DOMINATION FRANÇAISE.



## DOMINATION ANGLAISE.

## UN MOT DU TRADUCTEUR

Cette version du manuel *Outlines of Canadian History* n'est pas une traduction littérale. Tout en tenant compte de la pensée de l'auteur, nous avons tâché de la compléter et même de rectifier certaines erreurs que, faute de documents sans doute, il n'a pu constater. Dans ce travail de recherches, nous avons profité des lumières de M. l'abbé Verreau, à qui nous sommes spécialement redevable de ces corrections. Aussi, nous faisons-nous un devoir de lui en témoigner ici notre vive reconnaissance.

Considéré au point de vue de l'exactitude, cet opuscule ne laisse guère à désirer, et nous pensons qu'on peut le mettre entre les mains des enfants qui fréquentent nos écoles sans craindre de leur inculquer de fausses notions en histoire.

J.-O. Cassegrain.

Montréal, mai 1894.

# PRÉFACE.

La présente esquisse de l'Histoire du Canada est d'après un plan entièrement nouveau.

Les principaux événements, les faits les plus importants y sont rapportés sommairement et dans l'ordre chronologique, et chaque période se termine par une notice biographique des personnages les plus marquants.

D'utiles tableaux sont intercalés dans le texte à des intervalles réguliers.

L'ouvrage ne renferme aucune question, attendu que les questions tendent à rendre l'étude un peu trop mécanique ; mais la manière, nécessairement succincte, dont les faits essentiels sont traités, donnera à l'instituteur toute latitude d'entrer dans plus de détails lorsqu'il le jugera à propos.

# GRANDES LIGNES DE L'HISTOIRE DU CANADA.

---

## DOMINATION FRANÇAISE.

### CHAPITRE I.

#### Depuis la découverte de l'Amérique jusqu'à la fondation de Québec.

1492 A 1608.

**Principaux événements.** — Le Génois Christophe Colomb, au service de l'Espagne, découvre l'Amérique en 1492, et aborde successivement aux îles de Guanahani, de Cuba, et d'Haïti ou Saint-Domingue. Dans son second voyage (1493-1496), il découvre quelques autres îles des Indes Occidentales *. En 1497, Jean Cabot et son fils Sébastien, sous les auspices du roi d'Angleterre Henri VII, découvrent le Labrador et peut-être Terreneuve. Dans son troisième voyage (1498), Colomb aborde aux côtes septentrionales de l'Amérique du Sud. En 1500, le Portugais Gaspar de Corte-Real découvre le golfe Saint-Laurent après avoir abordé à Terreneuve et au Labrador. En 1524, Verrazzano, au service du roi de France, range

* Colomb croyant avoir découvert la partie orientale de l'Inde, appela *Indiens* les naturels du pays.

les côtes orientales de l'Amérique du Nord entre le 30° de latitude et Terreneuve, en prend possession au nom de son maître, et l'appelle la Nouvelle-France.

**Jacques Cartier débarque à Gaspé.**

En 1534, Jacques Cartier (voir page 13) aborde à la péninsule de Gaspé, et prend possession du pays au nom du roi de France, François I. En 1535, il découvre le Saint-Laurent, qu'il remonte jusqu'à l'île de Montréal. En 1541, François I, nomme Jean-François La Roque de Roberval, son lieutenant-général en Canada. Ce dernier fonde un établissement à Charlesbourg-Royal ; mais faute de secours, il se voit forcé de l'abandonner, et retourne dans sa patrie en 1543.

**Diverses expéditions au Canada.**

En 1588, le marquis de la Roche, nommé (1578) lieutenant-général par Henri III, atteint l'île de Sable. Désirant visiter les côtes avoisinantes avant de choisir un lieu favorable pour s'y établir, il dépose ses gens sur l'île ; mais au retour, les vents ne lui permettent pas d'y aborder, et ses vaisseaux sont poussés par la tempête sur les côtes de France. Quelque temps après (1600-1603), Pierre Chauvin reçoit du roi le privilège de la traite des pelleteries ; il fait deux voyages au Canada, mais ne fonde aucun établissement. En 1603, M. de Chaste, successeur de Chauvin, forme une compagnie et prépare une expédition dont Champlain faisait partie et qui est confiée à Pontgravé. Ces derniers explorent le Saint-Laurent, depuis Tadoussac jusqu'au saut Saint-Louis (aujourd'hui les rapides de Lachine). En 1604,

M. de Monts, auquel Henri IV accorde le privilège exclusif de la traite des pelleteries, fait voile pour l'Acadie, accompagné de Champlain. Il fonde un établissement à Port-Royal, aujourd'hui Annapolis, Nouvelle-Ecosse (1605). En 1608, il charge Champlain de venir à Québec (Stadaconé) fonder une colonie, qui est devenue permanente.

**Fondation de Québec par Champlain, 1608.**

**Effets que produisit en Europe la découverte de l'Amérique.** — Avant la découverte de l'Amérique, les nations de l'Europe, à l'exception des Italiens et des Portugais, s'étaient surtout occupées de guerres ; mais elles furent bientôt saisies de l'esprit de découvertes, et se mirent avec ardeur à la recherche de nouvelles terres. Les bienfaits du commerce, dont avaient joui presque exclusivement les grandes villes italiennes, commencèrent à se répandre sur les autres parties de l'Europe, et les matières premières qui provenaient de l'Amérique donnèrent aux fabriques une nouvelle impulsion. L'art de construire les vaisseaux, la navigation, dont les besoins devenaient de plus en plus urgents, se développèrent avec une étonnante rapidité. Un nouveau champ fut ouvert à l'industrie ; et des milliers de personnes qui, pour des raisons sociales ou politiques, vivaient dans la gêne et les privations, quittèrent leur patrie, et trouvèrent, sur le sol d'Amérique, au moins l'espoir de mener une vie libre et prospère.

**Accroissement et bienfaits du commerce.**

**Les premiers explorateurs de l'Amérique.** — Les

premiers explorateurs de l'Amérique furent presque tous des catholiques. Ce fait peut ne pas paraître digne de remarque si l'on se reporte au temps des Colomb et des Cabot, attendu que l'Europe était alors catholique ; mais il acquiert plus tard une importance qu'on ne saurait méconnaître. Pendant qu'au seizième siècle toutes les nations du nord de l'Europe étaient en proie aux désordres occasionnés par les doctrines hérétiques de Luther, les hardis enfants des états catholiques de la France, de l'Espagne et du Portugal parcouraient ce continent en tous sens, bravant les dangers de la forêt, faisant des découvertes précieuses pour les générations à venir, chantant les louages de Dieu dans des solitudes où jusque-là l'on n'avait entendu que les rugissements des bêtes féroces et les cris de guerre des sauvages.

**Explorateurs catholiques.**

On voit aujourd'hui, disséminés sur toute la surface du continent, des centres de commerce dont les noms rappellent une origine catholique, et dont la prospérité accuse la profonde sagacité d'esprit de leurs fondateurs. Les orateurs et les écrivains, en vantant la grandeur de l'Amérique, ignorent souvent ou amoindrissent les services qu'ont rendus les Français et les Espagnols ; mais l'histoire impartiale démontre que la source de cette grandeur et, dans une large mesure, son développement sont dus au génie de ces nations catholiques que l'ignorance ou les préjugés se plaisent à regarder avec mépris.

**Les nations catholiques préparent la grandeur de l'Amérique.**

**Comment l'Amérique reçut son nom.** — Un navigateur florentin assez obscur, Améric Vespuce, fit, après Colomb, plusieurs voyages en Amérique. On publia un rapport enthousiaste de ces voyages, et du nom de cet homme vient celui de notre continent. Colomb fut ainsi privé d'un honneur auquel il avait les plus grands droits *.

**Le pays et ses aborigènes.** — Lorsque les Français vinrent au Canada pour la première fois †, ils trouvèrent le pays partout couvert d'épaisses forêts. Le climat était très rigoureux en hiver, l'air salubre, mais les changements de température très soudains. Le gibier abondait dans les forêts, et dans les lacs et les rivières fourmillait toute espèce de poissons. Les tribus sauvages différaient peu entre elles sous le rapport du caractère, des mœurs et des usages. C'étaient des peuplades farouches et guerrières, qui subsistaient surtout du produit de la chasse et de la pêche. Ils croyaient à l'existence d'un Grand Esprit, et possédaient une notion confuse des récompenses et des châtiments d'une autre vie. Leur origine exacte est encore inconnue et le sera probablement toujours ‡. Ils étaient remarquables

**Tribus sauvages.**

* Plusieurs savants sont d'avis que le mot *Amérique* vient d'un dialecte indigène du centre du nouveau continent.

† *Canada*, suivant les uns, vient du mot iroquois *kanata*, qui signifie village ; suivant d'autres, de l'Espagnol, *aca nada*, il n'y a rien ici. La première étymologie est de beaucoup la plus probable.

‡ Il est à supposer que leurs ancêtres, à une époque très reculée, traversèrent de l'ancien monde en Amérique par différents endroits : le détroit de Behring, l'Islande, le Groënland, etc.

par leur bravoure et le courage avec lequel ils supportaient la fatigue et les privations. Les principales nations du Canada, à l'arrivée des Français dans ce pays, étaient (*a*) les Micmacs, qui habitaient la Gaspésie, l'Acadie et le pays intermédiaire ; (*b*) les Montagnais, qui habitaient la rive nord du Saint-Laurent, surtout le bassin du Saguenay ; (*c*) les Algonquins, qui, sous différents noms, s'étendaient vers l'ouest de l'Outaouais jusqu'au Mississipi, et même au delà ; enfin, (*d*) les Hurons et les Iroquois. Les premiers occupaient le territoire situé entre le lac Simcoe et la baie Georgienne. Au sud du lac Ontario, étaient les Iroquois, puissante confédération composée de cinq nations. Ils devinrent les ennemis cruels et infatigables des Hurons, et dès le commencement de la domination française, ils réussirent presque à les exterminer. Les Iroquois furent également trés hostiles aux Français.

**Les cinq nations.**

Toutes ces nations, sous le rapport de la langue, se partageaient en deux groupes seulement : la race algonquine et la race huronne-iroquoise.

PERSONNAGES REMARQUABLES.

**Christophe Colomb** (1436-1506). — Le découvreur de l'Amérique, né à Gênes, en Italie, était fils d'un tisserand ou cardeur de laine. Il se fit marin à l'âge de 14 ans, et mena une vie peu connue jusque vers 1470, époque où il se maria, et s'établit à Lisbonne, s'occupant de cartographie. Ce fut pendant les années qui suivirent qu'il conçut l'idée que l'on pouvait atteindre l'Inde en cinglant vers l'ouest. Trop pauvre pour mettre cette idée à exé-

cution, il demanda du secours à ses concitoyens, puis aux différentes cours d'Angleterre, du Portugal et d'Espagne. Enfin, après avoir essuyé patiemment plusieurs refus, il obtint des souverains d'Espagne, Ferdinand et Isabelle, trois petits vaisseaux pourvus de matelots et des choses nécessaires. Il mit à la voile, et après une navigation de deux mois, pleine de dangers, à travers une mer inconnue, il découvrit l'île Guanahani, 1492. Les découvertes qu'il fit dans ses trois autres voyages, ont déjà été mentionnées (page 7). Tous ses travaux eurent pour effet de placer l'Espagne à la tête des nations européennes ; cependant Colomb fut négligé. Le roi Ferdinand lui accorda d'abord beaucoup d'honneurs et de privilèges ; mais dans la suite il prêta l'oreille aux détracteurs du grand navigateur, et le laissa mourir dans le dénûment le plus complet. Colomb était un homme d'un extérieur imposant, d'un caractère fier et entreprenant, d'une énergie indomptable, modéré dans le succès, plein de courage dans le malheur, et en tout pénétré d'un grand esprit de foi et de religion.

**Jacques Cartier** (1491-1554), célèbre navigateur né à Saint-Malo, en France, et le premier explorateur du Canada. Sous les auspices de François I, il fit voile de Saint-Malo en 1534, et pénétra successivement dans le détroit de Belle-Isle, le golfe Saint-Laurent, la baie des Chaleurs, et vint mouiller à Gaspé. Il y planta une croix sur laquelle étaient gravées les armes de la France, et prit ainsi possession du pays au nom du roi son maître. Dans son second voyage (1535), il découvrit le Saint-Laurent, qu'il remonta jusqu'à Stadaconé (Québec), d'où il se rendit jusqu'à Hochelaga (Montréal). Les sauvages qui habitaient le long du fleuve, le reçurent avec hospitalité. Le printemps suivant, Cartier retourna en France, emmenant sur ses vaisseaux le chef Donacona et d'autres sauvages. En 1541, François I, prépara une nouvelle expédition au Canada sous les soins de Cartier, et nomma M. de Roberval son lieutenant-géneral dans ce pays. Cartier arriva le premier et construisit le fort de Charlesbourg-Royal, qu'il abandonna l'année suivante pour repasser en France. (La tentative infructueuse que fit Roberval au même endroit a déjà été mentionnée.) Cartier passa le reste de ses jours

dans sa patrie, où il vécut retiré des affaires. C'était un homme prudent, persévérant, magnanime et religieux ; ses découvertes, aussi bien que ses talents, lui donnent droit de figurer parmi les hommes les plus distingués de son temps.

**Jean Cabot**, pilote génois, naturalisé vénitien, plus tard au service de l'Angleterre. Les dates de la naissance et de la mort de cet habile navigateur sont inconnues. Il habitait Bristol au temps de la découverte de l'Amérique par Colomb. En 1497, sous l'autorité de Henri VII, il partit pour un voyage d'exploration, accompagné de son fils **Sébastien**, longea une partie de la côte orientale de l'Amérique du Nord, et découvrit une terre qui est probablement le Labrador. Sébastien fut tour à tour au service de l'Espagne et de l'Angleterre; il mourut vers 1557.

## CHAPITRE II.

### Depuis la fondation de Québec jusqu'au traité de Ryswick.

1608 A 1697.

**Principaux événements.** — En 1608, Samuel de Champlain fonde la ville de Québec (voir page 25), et celle de Trois-Rivières en 1634 ; il explore la rivière des Outaouais en 1613, puis découvre les lacs Nipissing, Huron et Ontario en 1615. A sa demande, des missionnaires sont envoyés au Canada (1615).

**Missionnaires envoyés au Canada.**

En 1627, est établie la Compagnie des Cent-Associés, qui devra s'occuper de la colonisation du pays (voir page 20). Les Anglais, commandés par Kirke, s'emparent de Québec en 1629, et le rendent aux Français en 1632. Champlain est nommé gouverneur en 1633 *, et meurt le jour de Noël en 1635.

Montréal est fondé en 1642, sous les auspices de la Compagnie de ce nom, qui voulait aider à la propagation de la foi catholique chez les sauvages. En 1663, cette compagnie donna la seigneurie de l'île de Montréal, avec tous les privilèges, aux Sulpiciens, qui s'y

* Il n'avait été jusque-là que lieutenant des vice-rois.

étaient établis depuis 1657. Mgr François de Laval, nommé vicaire apostolique de la Nouvelle-France en 1659, devient premier évêque de Québec en 1674, relevant immédiatement du St-Siège. La Compagnie des Cent-Associés est dissoute en 1663, et un Conseil supérieur est établi pour administrer les affaires de la colonie (voir page 18). En 1665, ont lieu de violents tremblements de terre, qui durent pendant plusieurs mois, bouleversent la surface du pays en plusieurs endroits, mais n'occasionnent aucune perte de vie.

**L'église du Canada est régulièrement constituée (1674).**

En 1672, le comte de Frontenac arrive à Québec en qualité de gouverneur, mais il est au bout de dix ans rappelé, à cause de sa conduite arbitraire (voir page 26). En 1673, Louis Jolliet et le P. Marquette découvrent le Mississipi, et en 1682 de la Salle descend ce fleuve jusqu'à son embouchure. Les Iroquois surprennent et massacrent, en 1689, un grand nombre de colons établis à Lachine, sur l'île de Montréal. Dans la même année, Frontenac est de nouveau nommé gouverneur, et prend une part active et heureuse contre les Anglais et leurs colonies dans la guerre du roi Guillaume (voir page 22), qui se termine par le traité de Ryswick en 1697. Frontenac meurt l'année suivante.

**Administration de Frontenac.**

**Le Canada au dix-septième siècle.** — Vers la fin de cette période, la population française dépassait à peine le chiffre de 15,000 habitants, disséminés sur les rives du Saint-Laurent, entre Tadoussac et Montréal. Les prin-

cipaux centres étaient Québec, Montréal et Trois-Rivières. Les colons arrivaient lentement, empêchés qu'ils étaient par la perspective d'une navigation longue et pleine de périls, la rigueur du climat canadien et l'hostilité des sauvages. Au commencement de la colonie, l'agriculture était dans un état languissant, et les colons, souvent appelés sous les armes, avaient beaucoup de difficultés à défricher et à cultiver leurs terres. Les denrées étaient parfois très rares, et ce manque de provisions amenait la disette dans le pays.

**Colonisation française.**

Les Iroquois, qui avaient vu d'un très mauvais œil l'alliance des Français et des Hurons, harcelaient sans cesse les colons, les massacraient souvent ou les traînaient en captivité. Ils exterminèrent presque tous les Hurons et, à un moment donné, tinrent les Français renfermés, pour ainsi dire, dans Québec, Montréal et Trois-Rivières. Mais la Providence veillait toujours sur la colonie, et, dans les circonstances critiques, un Champlain, un Tracy, un Courcelles ou un Frontenac surent tenir tête aux sauvages, les châtièrent sévèrement, et les forcèrent à demander la paix.

**Les Iroquois.**

Les diverses compagnies qui eurent successivement le monopole de la traite des pelleteries, manquèrent de remplir leurs engagements à l'endroit des colons. Cette négligence eut pour effet de créer du malaise au sein de la population. De plus, les incursions des sauvages et les difficultés

**Malaise des colons.**

avec les colonies anglaises tinrent les Français dans un état de guerre presque continuel.

Cependant, les colons continuaient à lutter, encouragés par la vigilance et l'énergie d'hommes tels que Frontenac, le noble exemple des missionnaires et la conduite sage et prudente de Mgr de Laval. Dans la suite, le gouvernement de la mère-patrie prit un plus grand intérêt dans les affaires de la colonie, fournit les moyens de développer l'agriculture, l'industrie et le commerce, envoya plus de troupes pour protéger le pays contre ses ennemis, et lui accorda un meilleur système de gouvernement dans la création du Conseil Supérieur. Alors l'état de la colonie commença à s'améliorer.

**Conseil souverain.**

**Comment était gouvernée la Nouvelle-France.** — Au commencement de cette période, les Français réclamèrent la possession de la plus grande partie des pays connus aujourd'hui sous le nom de l'Amérique du Nord ; les limites du côté nord étaient néanmoins indéterminées ; à l'ouest, elles étaient reculées à mesure qu'on y découvrait de nouveaux pays. Cette immense étendue comprenait principalement le bassin des grands lacs et celui du Mississipi, le Canada d'aujourd'hui (Ontario, Québec, le Nouveau-Brunswick, l'Acadie ou Nouvelle-Ecosse et l'île du Prince-Edouard.) Aux premiers jours de la colonie, les représentants du roi de France se nommaient lieutenants-généraux, ainsi que nous l'avons vu en parlant de Roberval

**Etendue de la Nouvelle-France.**

**Vice-rois.**

et de la Roche. Lorsque les divers établissements commencèrent à avoir plus de consistance, ils reçurent le nom de vice-rois, comme le comte de Soissons, le prince de Condé, le duc de Montmorenci, le duc de Ventadour, etc. La plupart de ces dignitaires ne vinrent jamais au Canada, mais ils se faisaient représenter par des lieutenants particuliers *. Les compagnies établies pour la traite des pelleteries n'avaient qu'une part indirecte dans l'administration de la colonie. Le gouverneur réunissait les différents pouvoirs.— législatif, administratif et exécutif ; — mais à partir de 1648, il ne fut plus que chef militaire et représentant de l'autorité souveraine.

**1er Conseil.**

Il fut alors établi un conseil composé du gouverneur, du supérieur des Jésuites, du dernier gouverneur sorti de charge, de deux colons élus pour trois ans par les membres du conseil et les syndics de Québec, de Montréal et de Trois-Rivières. Lorsque la Compagnie des Cent-Associés fut dissoute, en 1663, un conseil supérieur fut fondé par édit royal, et la colonie devint immédiatement sous la juridiction du roi de France. Le Conseil se composait du gouverneur, de l'évêque, de l'intendant, du procureur du roi, du greffier et de quatre conseillers nommés par le gouverneur, l'évêque et l'intendant. Trois cours royales de justice furent établies, savoir :

**2d Conseil.**

* Champlain fut successivement lieutenant-particulier de M. de Monts et des grands personnages nommés plus haut.

à Montréal, à Québec et à Trois-Rivières. Le Canada reçut le nom de province, et Québec celui de cité.

M. de Mésy fut le premier gouverneur sous le nouvel état de choses. Parmi ses successeurs les plus célèbres dans l'administration, on compte le marquis de Tracy (1665), qui, revêtu des pouvoirs de vice-roi, vint avec de nombreuses compagnies de soldats, et châtia les sauvages avec sévérité; M. de Courcelles, gouverneur (1665), qui amena de nouveaux colons et des secours pour la colonie; M. de Frontenac (1672), dont il est parlé ailleurs; et M. de Denonville (1685), qui fit saisir imprudemment un certain nombre d'Iroquois à une réunion de conseil, et accrut ainsi l'animosité de ces farouches tribus à l'égard des Français.

**Gouverneurs sous le nouvel état de choses.**

L'intendant était immédiatement au-dessous du gouverneur, et remplissait les fonctions de ministre des finances, de la justice et des travaux publics. Le plus remarquable des intendants fut M. de Talon (1665), qui développa l'agriculture, le commerce et l'industrie.

**L'intendant Talon.**

**Les Compagnies et la traite des pelleteries.** — Les premiers Français qui vinrent au Canada comprirent bientôt la valeur des fourrures fournies par les nombreux animaux qui peuplaient les rivières, les lacs et les forêts; et, moyennant une bagatelle, ils engageaient les sauvages à leur en fournir en abondance. Les demandes toujours croissantes que l'on faisant en Europe de ces pelleteries, furent

**Demandes de fourrures.**

cause qu'il se forma, sous les auspice du roi de France, plusieurs compagnies auxquelles le commerce exclusif des fourrures fut accordé. La plus importante de ces compagnies fut la *Compagnie des Cent-Associés* fondée par Richelieu en 1627. Outre le monopole de la traite des pelleteries, elle avait encore la propriété de toute la Nouvelle-France et l'administration de la justice. En retour, elle était soumise aux obligations suivantes : elle devait ériger des forts partout où la chose serait nécessaire, — subvenir aux besoins des missionnaires, — faire venir des cultivateurs, des ouvriers et des artisans, les loger et nourrir pendant trois ans ; — enfin maintenir une force militaire suffisante pour protéger les colons français et les sauvages leurs alliés. Elle employa, il est vrai, un certain nombre de *voyageurs* dans son commerce, usage qui persista sous tous les gouvernements, mais qui fut en réalité un obstacle au développement de la colonie. La Compagnie vit diminuer son droit de monopole, qui privait les colons des avantages de traiter avec les sauvages ; surtout elle ne travailla pas à coloniser le pays comme elle devait le faire, de sorte que le jour où elle fut dissoute fut salué avec bonheur par la population entière.

**Compagnie des Cent-Associés.**

**Les colonies anglaises.** — Pendant ce temps-là, les Anglais avaient fondé divers établissements au sud. Leurs principales colonies étaient le Massachusetts, le New-Hampshire, le Connecticut, le Rhode-Island, la Virginie et New-York (New-York fut pris aux Hol-

landais par les Anglais en 1660). Bientôt les colonies françaises et les anglaises, suivant l'exemple de leurs mères-patries respectives, devinrent des rivales acharnées. Les limites des territoires respectifs, le privilège de la traite des pelleteries avec les sauvages amenèrent des conflits sanglants, dans lesquels les horreurs ordinaires de la guerre furent augmentées par les atrocités dont les alliés sauvages se rendaient coupables de part et d'autre *.

**Disputes relatives aux frontières des colonies.**

La plus considérable de ces luttes fut celle que l'on connaît sous le nom de *Guerre du roi Guillaume*, qui éclata vers 1685 et dura jusqu'en 1697. Pendant l'administration de Denonville, les postes anglais près de la baie d'Hudson furent pris par d'Iberville, les Iroquois furent mis deux fois en déroute, et le fort Niagara fut érigé; mais la fausse politique du gouvernement français, qui avait condamné aux galères les chefs iroquois, fut peut-être la principale cause du massacre de Lachine. Alors Frontenac arriva pour la seconde fois dans le pays, envahit plusieurs des établissements anglais, défit les Iroquois dans plusieurs combats, et empêcha les Anglais de prendre Montréal. Sir William Phipps s'empara de Port-Royal en Acadie, mais il fut complètement

**Guerre du roi Guillaume, 1685-97.**

**Prise de Port-Royal.**

* Les Hurons avaient embrassé le parti des Français, et les Iroquois celui des Anglais.

défait à Québec par Frontenac en 1690. Le traité de Ryswick mit fin aux hostilités en 1697.

**Les missionnaires et leurs œuvres.** — Les premiers missionnaires qui débarquèrent à Québec furent quatre religieux Récollets, en 1615. Le premier missionnaire d'Ontario fut le père Le Caron, récollet *, qui, le 24 juin 1615, avait célébré la première messe en Canada †, à laquelle assistait Champlain. Les Jésuites arrivèrent dans le pays en 1625. A la reddition de Québec aux Anglais en 1629, tous les religieux retournèrent en France. Les Jésuites seuls furent renvoyés dans la colonie en 1632, et les Récollets ne revinrent qu'en 1670. Les Jésuites se répandirent bientôt par tout le pays, travaillant à la conversion des sauvages. Ils déployèrent à cette œuvre un zèle infini, et endurèrent des privations et des souffrances inouies dans les immenses solitudes qu'il parcoururent. Ils pénétrèrent dans des régions où l'on ne rencontrait aucune trace d'Européen, et ouvrirent la voie à la civilisation ; ils firent de nouvelles et importantes découvertes ‡, convertirent à la foi chrétienne des milliers d'enfants des bois, et, en adoucissant et contrôlant la nature féroce du sauvage, rendirent aux colons français la vie plus facile dans leur nouvelle patrie. Plusieurs

**Retour des Jésuites, 1632, des Récollets, 1670.**

* Les Récollets faisaient partie de l'ordre des Franciscains.

† Cependant, il paraît certain à plusieurs personnes que des prêtres accompagnaient Cartier, et dirent la messe en 1534.

‡ *Not a cape was turned, nor a river entered, but a Jesuit led the way.* — BANCROFT.

souffrirent les tortures les plus cruelles avec une constance héroïque et une résignation chrétienne ; mais à mesure qu'ils disparaissaient, ils étaient remplacés par d'autres missionnaires qui montraient le même héroïsme dans leurs souffrances. Le père Jogues (1646), les pères de Brébeuf, Lallemant, Garnier et Daniel (1649), et le père Buteux (1652), sont au nombre de ceux qui reçurent la couronne du martyre. Les pères de Brébeuf, Lallemant, Garnier et Daniel furent mis à mort dans la province d'Ontario, dans les limites actuelles du comté de Simcoe ; ils périrent tous victimes des féroces et sanguinaires Iroquois.

**Fondation d'institutions religieuses et de charité.**

Outre les missions, d'autres œuvres religieuses se poursuivaient avec vigueur pendant la même période. Un collège dirigé par les Jésuites fut fondé à Québec en 1635 ; un couvent d'Ursulines fut ouvert au même endroit en 1639, par Marie de l'Incarnation ; et la Congrégation de Notre-Dame fut fondée à Montréal en 1653, par la sœur Bourgeoys. Mgr de Laval fonda le Séminaire de Québec en 1663. En 1657, les Sulpiciens arrivèrent à Montréal, où ils établirent une maison de leur ordre. Déjà avaient été fondés les Hôtels-Dieu de Québec (1639) et de Montréal (1644), suivis d'autres institutions pieuses, de charité et d'éducation. Toutes ces fondations ont travaillé constamment au bien-être social et religieux des habitants de cette province.

## PERSONNAGES REMARQUABLES.

**Samuel de Champlain** (1567-1635), navigateur français instruit et expérimenté, fondateur de Québec et premier gouverneur de la Nouvelle-France. Ses talents lui gagnèrent bientôt l'estime et la faveur du roi Henri IV, qui lui accorda une pension. Il vint pour la première fois au Canada en 1603, dans l'expédition préparée par M. de Chaste. Sa conduite sous cet officier et son successeur M. de Monts, est déjà connue du lecteur. Après avoir fondé Québec (*C'est étroit*) en 1608, il continua d'explorer le pays. Il suivit un parti de Hurons et d'Algonquins, contre les Iroquois, qu'il défit près de leur pays; cet évènement fut cause que les Iroquois jurèrent aux Français une haine éternelle. Il explora les rivières Richelieu, des Outaouais, et découvrit les lacs Champlain, Nipissing, Huron, Ontario. Après la reddition de Québec à Kirke, il retourna en France, mais il revint dans le pays après le traité de St-Germain-en-Laye (1632), qui rendait le Canada à la France, et fut nommé gouverneur. Champlain mourut à Québec en 1635, profondément regretté. C'était un homme de talent, de caractère et entièrement dévoué aux devoirs de sa charge, aux vues justes, droites et austères, tempérées par une certaine douceur. Son zèle pour la propagation de la foi était très grand : il disait souvent que le salut d'une âme vaut mieux que la fondation d'un empire.

**Le P. Jean de Brébeuf** (1593-1649), missionnaire jésuite français, vint au Canada avec Champlain en 1625; il fut transporté en Angleterre comme prisonnier, mais il revint en 1633. Il passa dix-sept ans au milieu des Hurons, travaillant à leur bien-être spirituel et social. Il acquit une grande influence sur les sauvages par son zèle, son habileté, et ses travaux furent couronnés de succès. En 1649, il fut fait prisonnier par les Iroquois, et avec son compagnon, le P. Gabriel Lallemant, mis à mort au milieu des tortures les plus cruelles, dans le voisinage de la ville actuelle de Penetanguishene. Le P. de Brébeuf avait une grande facilité pour l'étude des langues sauvages.

**Marie de l'Incarnation** (*Marie Guyard*). — Elle naquit à Tours (France) en 1596. Mariée et bientôt veuve, elle se fit

religieuse Ursuline, vint au Canada en 1639 avec Mme de la Peltrie—qui fournissait aux dépenses—et fonda un couvent de son ordre à Québec. Elle déploya un grand zèle pour l'instruction religieuse des enfants sauvages, dont elle apprenait la langue avec une merveilleuse facilité. La Mère de l'Incarnation mérita par ses vertus, son intelligence des choses spirituelles, d'être surnommée la *Thérèse de la Nouvelle-France*. Douée d'un esprit supérieur, d'un caractère ferme, d'une patience au-dessus de toute épreuve, elle était éminemment propre aux devoirs qu'elle fut appelée à remplir. Elle mourut le dernier jour d'avril 1672, et fut déclarée *Vénérable* par Pie IX le 15 septembre 1877. La maison qu'elle a dirigée pendant de nombreuses années a exercé, surtout avant la conquête, une grande influence sur la haute classe de notre société.

**Marguerite Bourgeoys** (1620-1700).—Née à Troyes (France) en 1620, elle vint au Canada en 1653, avec M. de Maisonneuve, gouverneur de Montréal. En 1659, elle fonda dans cette ville, à force de travail et de dévouement, la Congrégation de Notre-Dame, aujourd'hui l'une des institutions les plus prospères. Elle mourut en 1700, profondément regrettée. Elle fut déclarée *Vénérable* par Léon XIII le 19 décembre 1878.

M. l'abbé Verreau, appréciant les services rendus à l'éducation par cette femme véritablement éminente à tous les points de vue, dit : "La Congrégation de Notre-Dame est une institution vraiment nationale, dont les ramifications s'étendent au-delà des limites du Canada. Marguerite Bourgeoys prit en main l'éducation de la femme du peuple, qui est la base de la société; elle enseigna aux jeunes personnes à devenir ce qu'elles devaient être, surtout à cette époque, des femmes remplies de force morale, de modestie, de courage en face des dangers au milieu desquels elles vivaient. Si les Canadiens-Français ont conservé un certain caractère de politesse et d'urbanité que les étrangers veulent bien reconnaître, ils le doivent dans une grande mesure à l'œuvre de Marguerite Bourgeoys."

**Louis de Buade, comte Froue edntac** (1620-1698), l'un des gouverneurs français les plus distingués. Il entra dans l'armée

française à l'âge de dix-sept ans, et servit avec distinction en Italie, en Flandre et en Allemagne. Louis XIV le nomma gouverneur du Canada en 1672. Frontenac érigea le fort Cataracoui, aujourd'hui Kingston, envoya le P. Marquette et Jolliet à la découverte du Mississipi. A la suite des démêlés qu'il eut avec Mgr de Laval au sujet de la traite de l'eau-de-vie, il fut rappelé en 1682. Les circonstances critiques dans lesquelles se trouvait la colonie, le firent réintégrer en 1689. Ses mesures énergiques et ses triomphes sur les Anglais et les sauvages leurs alliés sont déjà connus du lecteur. Frontenac était un homme plein d'habileté et de courage, ayant de profondes convictions religieuses — quoique janséniste—, actif et rempli de ressources, mais arbitraire et impérieux.

**Mgr François Montmorency-Laval** (1623-1708), arriva au Canada en 1659. En 1658, il fut nommé vicaire apostolique de la Nouvelle-France, et, en 1674, premier évêque de Québec, fonda le Séminaire de Québec en 1663, et devint membre du Conseil Supérieur la même année. Esprit éclairé et plein du zèle apostolique, il s'occupa de former un clergé canadien pour la desserte des paroisses ou missions, introduisit dans le pays plusieurs communautés religieuses, et travailla avec ardeur à l'amélioration de la condition des colons et des sauvages. Il défendit par des réglements des plus sévères la vente de liqueurs aux sauvages, et tint une attitude ferme dans le conflit que firent naître ces mesures avec l'autorité civile. Pendant son long épiscopat, il se distingua par la pureté de sa vie, une fermeté invincible et un zèle ardent pour la religion. En 1685, il résigna son évêché ; mais cette résignation ne fut acceptée par le pape qu'à la fin de 1687. Il mourut en odeur de sainteté en 1708.

**Dollard des Ormeaux.** — Adam Dollard, sieur des Ormeaux, nommé par quelques historiens *Daulac*, naquit en 1635 et mourut en 1660. Commandant de la garnison de Montréal à cette date, alors que cet établissement était menacé de destruction par les Iroquois, Dollard se mit à la tête de quinze jeunes gens, auxquels il avait communiqué l'héroïsme de ses sentiments. Ils se rendirent à l'église. où ils reçurent la sainte communion, et firent vœu

solennel au pied de l'autel de combattre jusqu'à la mort pour le salut de la ville. Pendant huit jours, ils tinrent tête à 700 Iroquois; mais ils furent trahis par les Hurons, leurs alliés, qui avaient déserté leur poste et qui racontèrent aux Iroquois dans quel état se trouvait la petite garnison. Dollard et ses compagnons continuèrent à lutter avec héroïsme jusqu'au dernier moment, et, après leur mort, les Iroquois, étonnés de la valeur des Français, affaiblis en nombre, reprirent précipitamment la route de leur pays.

**Le P. Jacques Marquette** (1637-1675), missionnaire et explorateur. A l'âge de dix-sept ans, il entra dans la Compagnie de Jésus, et vint au Canada en 1666. Les sept années qui suivirent, il travailla avec succès à la conversion des sauvages Outaouais habitant les bords du lac Supérieur. En 1673, il accompagna Jolliet dans ses recherches du Mississipi, la *grande rivière* dont parlaient les sauvages, et qu'ils découvrirent le 17 juin de la même année. Pendant tout le temps que dura l'expédition, il ne cessa pas un instant d'exercer son saint ministère au milieu des tribus qu'il rencontra. Il mourut sur la rive orientale du lac Michigan, à l'entrée d'une rivière qui porte aujourd'hui son nom. Le P. Marquette fut remarquable comme explorateur, mais il le fut encore davantage par son zèle de missionnaire et par sa piété.

**Paul de Chomedey, sieur de Maisonneuve,** fondateur et premier gouverneur-particulier de Montréal (1644–1665), appartenait à l'une des premières familles de la Champagne, en France. Choisi par M. de la Dauversière et ses compagnons (1641) pour jeter les fondements de Ville-Marie, M. de Maisonneuve conduisit avec une rare habileté les affaires de la ville naissante, à une époque où Montréal traversait une période des plus troublées de son histoire. Brave soldat, parfait chrétien, homme éclairé, humain, plein de zèle pour promouvoir les intérêts de la colonie et de la religion, il était généralement estimé; on le regardait comme "un chevalier sans peur et sans reproche". En 1665, il passa en France pour ne plus revenir. On prétend qu'il fut forcé de quitter son gouvernement par M. de Tracy. Avec une humilité qui étonna ses contemporains, M. de Maisonneuve se soumit

paisiblement à cet ordre, parce qu'il y voyait la volonté de Dieu. Il mourut dans une honorable obscurité le 9 septembre 1676.

**Robert Cavelier, sieur de la Salle** (1644-1687), célèbre explorateur français. Il vint au Canada en 1667, obtint des Sulpiciens une concession de terre, et fonda Lachine *. Dans la suite, il employa plusieurs années à parcourir les pays de l'ouest, et construisit le premier vaisseau à voiles qui ait navigué sur les lacs. Mais son plus beau titre de gloire fut l'exploration qu'il fit du Missisipi jusqu'à son embouchure, 1682, en compagnie du P. Hennepin. Il prit alors formellement possession du pays situé sur l'une et l'autre rive du fleuve, et l'appela Louisiane, en honneur de Louis XIV. Dans un voyage au Texas, il fut assassiné par quelques envieux de sa suite.

**Louis Jolliet** naquit à Québec en 1645 et mourut dans l'île d'Anticosti [?] en 1701. Il était destiné à la prêtrise par son éducation, mais il se fit explorateur. En 1672, il fut chargé de découvrir le Mississippi, dont il parcourut une partie avec le P. Marquette (1673). A son retour, on lui confia une expédition à la baie d'Hudson. Pour ses services, on lui donna, à titre de récompense, les seigneuries de l'île d'Anticosti (1680) et de Jolliet sur l'Etchemin (1697). Peu d'hommes de son temps contribuèrent plus que lui à la science géographique du continent. On compte parmi ses descendants S. E. le cardinal Taschereau et Mgr l'archevêque Taché.

**Le P. Sébastien Rasle** (1658-1724), missionnaire jésuite français. Il vint au Canada en 1689, et fut envoyé comme missionnaire chez les Abénaquis, au milieu desquels il travailla avec succès pendant plus de trente ans. Son dernier poste, Norridgewock, sur la rivière Kennebec, fut plusieurs fois ravagé par les colons de la Nouvelle-Angleterre. Ces derniers, dans une de leurs courses, le massacrèrent au pied de la croix de la mission, puis mutilèrent brutalement son cadavre. Le P. Rasle parlait un grand nombre de langues sauvages. Pickering a publié son dic-

* Il est plus exact de dire que le nom de *La Chine* fut donné à l'endroit par suite de l'insuccès des premières entreprises de la Salle.

tionnaire abénaquis, dont le manuscrit est conservé à l'Université de Harvard.

**Le Moyne d'Iberville,** naquit à Montréal en 1661, et mourut à la Havane en 1706. Surnommé le *Cid* de la Nouvelle-France, digne émule de Jean Bart, son contemporain, il fut l'un des plus grands capitaines de vaisseau et explorateurs de son siècle. Il porta le pavillon de la France de la baie d'Hudson au golfe du Mexique. A Terreneuve, il remporta de brillants succès sur les Anglais, et il fonda la Louisiane. Neuf de ses frères se distinguèrent au service de leur pays ; mais d'Iberville les éclipsa tous par ses exploits et sa valeur personnelle.

## CHAPITRE III.

### Depuis la mort de Frontenac jusqu'au traité de Paris.

1698 A 1763.

**Principaux événements.** — En 1700 (M. de Callières, gouverneur), d'Iberville commence à coloniser la Louisiane pendant que de la Motte-Cadillac fonde la ville de Détroit. En 1703, éclate la *Guerre de la reine Anne* ou *Guerre de la succession d'Espagne*, qui se termine par le traité d'Utrecht, en 1713. (Pour plus de détails sur cette guerre et les suivantes, voir page 35.) Le marquis de Vaudreuil I, gouverneur de 1703 à 1725, fortifie Québec et maintient les sauvages en respect. Sous son administration, deux expéditions considérables dirigées par les colonies anglaises contre le Canada, échouent, mais l'Acadie est définitivement conquise par l'Angleterre ; les Français construisent la forteresse de Louisbourg (1720), sur l'île du Cap-Breton. De Beauharnois, son successeur, érige un fort à la Pointe à la Chevelure (1731), sur le lac Champlain, termine les fortifications de Montréal et fait les plus grands efforts pour empêcher les Anglais d'étendre leur commerce sur le territoire français. Il s'écoule un intervalle de plusieurs années

**Guerre de la reine Anne.**

de paix, pendant lequel la population s'accroît et la colonie prospère. En 1743, deux jeunes Canadiens, MM. Gautier et de la Verendrye, après avoir pénétré, presque seuls, chez diverses nations sauvages, découvrent les montagnes Rocheuses. La *Guerre de la succession d'Autriche* se déclare en 1741, et se termine par le traité d'Aix-la-Chapelle en 1748. En 1747, le gouverneur de la Gallissonière érige le fort Rouillé au lieu où se trouve aujourd'hui Toronto. En 1754 (sous l'administration de Duquesne), les Français bâtissent le fort Duquesne à l'endroit du site actuel de la ville de Pittsburg, sur l'Ohio. En 1755 (le marquis de Vaudreuil II, gouverneur), éclate la guerre de *Sept Ans*, qui se termine par le traité de Paris, en vertu duquel la France cède le Canada à l'Angleterre, 1763.

**Erection du fort Rouillé.**

**Etat ou condition du Canada.**—MM. de Vaudreuil et de Beauharnois, par leur habile et énergique administration, maintinrent la colonie dans un état de sécurité comparative, et pendant la période de paix qui suivit le traité d'Utrecht, le Canada se développa rapidement. En 1713, la population n'était que de 18,000 âmes ; au début de la guerre de la succession d'Autriche, elle dépassait 42,000 âmes. Les bornes de la colonie élargissaient chaque jour : ainsi, au commencement du XVIIIe siècle, le gouverneur-général étendait sa juridiction sur les pays qu'on appelait la *France septentrionale*, laquelle comprenait l'*Acadie*, *Terreneuve*, les autres îles du golfe, la *Nouvelle-France*, les *Illinois*,

enfin ce vaste territoire situé sur l'une et l'autre rive du Mississipi, et appelé la *Louisiane*.

L'agriculture fit des progrès considérables pendant cette période. Dès 1725, des cargaisons de farine, de pois, de tabac, de lard salé, outre d'immenses quantités de pelleteries, de bois de sciage, de douves et de goudron étaient transportées en France. La construction des navires, l'exploitation des mines, surtout celles de fer, commençaient à se faire sur une assez grande échelle; en un mot, on estimait à 20,000,000 de francs ce que la colonie rapportait au roi et aux particuliers (1703).

**Agriculture.**

En même temps que s'opérait l'organisation ecclésiastique, l'éducation se répandait avec la population. En 1722, la province fut divisée en quatre-vingt-deux paroisses. On fit venir de France un certain nombre d'instituteurs, et les Frères Hospitaliers de Montréal établirent des écoles paroissiales dans plusieurs endroits. En 1745, Mme d'Youville fonda la communauté des Sœurs Grises à Montréal. L'œuvre de la propagation de la foi se poursuivait avec vigueur chez les sauvages les plus reculés; plusieurs missionnaires souffrirent le martyre, entre autres le P. Auneau, qui fut mis à mort par les Sioux, et le P. Rasle, massacré par les troupes de Boston en 1724.

**Religion, éducation.**

Si le gouvernement de Louis XV eût fait son devoir, le Canada serait devenu une colonie française grande et puissante; mais il s'est souvent montré négligent et

avare, tandis que l'Angleterre, de son côté, ne reculait devant aucun sacrifice pour développer ses colonies. Aussi, la Nouvelle-France devint-elle dans la suite une proie facile dont s'emparèrent ses puissantes voisines. Quand se livra la dernière lutte, les généraux anglais commandaient plus de 40,000 hommes, et Montcalm n'avait en tout que 6,000 combattants: c'était une disproportion à laquelle l'habileté supérieure du général français ne pouvait pas suppléer.

**Le Canada négligé par la France.**

**Régime féodal en Canada.** — Les premiers colons du Canada tenaient leurs terres d'après le système féodal, et, par conséquent, le roi de France se trouvait investi du droit primitif de propriété, droit qui fut cédé, en 1627, à la *Compagnie de la Nouvelle-France.* Sous ce système, la terre fut divisée en seigneuries et en fiefs, et donnée à des hommes de grand mérite, ou à des ordres religieux qui envoyaient des missionnaires. Ainsi, de la Salle reçut la seigneurie de Cataracoui (Frontenac), Jolliet l'île d'Anticosti, et M. de Lauzon toute la côte sud du fleuve entre Québec et Montréal. Les seigneurs devaient concéder des *terres* en propriété à ceux qui désiraient s'établir, et qui, par là, devenaient tenanciers. Ceux-ci payaient annuellement certaines redevances aux seigneurs, qui pouvaient, dans quelques cas déterminés par le droit, *retraire*, c'est-à-dire reprendre la propriété. Les seigneurs avaient certaines obligations à remplir, comme de faire administrer la justice, de favoriser

**Tenure seigneuriale.**

l'immigration et la colonisation, etc. La tenure seigneuriale subsista dans cette province jusqu'en 1854, où elle fut abolie par un acte du parlement et remplacée par le système *franc-tenancier*. D'après ce mode, les censitaires purent obtenir la pleine possession des terres qu'ils cultivaient et occupaient. Les seigneurs reçurent une compensation pécuniaire pour l'abandon de leurs droits et privilèges.

**Système franc-tenancier.**

**Guerre de la Succession d'Espagne** (1703-1713). — Ce que cette guerre et les deux suivantes eurent de particulier en Europe a déjà été mentionné dans un autre manuel, ENGLISH OUTLINES. En Amérique, la question des frontières et celle de la traite des pelleteries furent les causes avouées de ces guerres. En 1704 et 1707, les Anglais firent de vaines tentatives pour s'emparer de Port-Royal, en Acadie ; mais en 1710, ils furent plus heureux dans leurs efforts, et Port-Royal reçut dès lors le nom d'Annapolis, en honneur de la reine Anne. En 1709, les Français se rendirent maîtres de Saint-Jean de Terreneuve. En 1711, une flotte anglaise remonta le Saint-Laurent pour attaquer Québec; mais plusieurs des plus gros vaisseaux firent naufrage sur les Sept-Iles, occasionnant une perte de 3,000 hommes et l'abandon de l'entreprise. A cette nouvelle, le général Nicholson, qui s'avançait sur Montréal, retraita avec toute son armée. La guerre se termina par le traité d'Utrecht, en vertu duquel la

**Naufrage d'une flotte anglaise, 1711.**

France céda à la Grande-Bretagne, l'Acadie, Terre-neuve et le Territoire de la baie d'Hudson (1713).

**Guerre de la Succession d'Autriche** (1741–1748).—L'évènement le plus important de cette guerre fut la prise de Louisbourg (Cap-Breton) par les Anglais en 1745. Le gouvernement français envoya une flotte pour reprendre cette forteresse ; mais les vaisseaux furent dispersés par les tempêtes, et obligés de retourner en Europe. La guerre se termina par le traité d'Aix-la-Chapelle, aux conditions duquel la France recouvra Louisbourg et autres places perdues pendant la lutte.

**Prise de Louisbourg.**

**Guerre de Sept Ans** (1756–1763).—La Grande-Bretagne et ses colonies se déterminèrent alors à tenter un suprême effort pour conquérir le Canada. Les Canadiens-Français, de leur côté, étaient résolus de conserver leurs possessions, et, avec des ressources insuffisantes, ils firent une défense admirable contre des forces accablantes. Les hostilités éclatèrent dans la vallée de l'Ohio. Les Français prirent le fort Nécessité (construit par les Anglais pour faire contrepoids au fort Duquesne) et, aidés des sauvages leurs alliés, surprirent et détruisirent presque complètement une armée anglaise commandée par le général Braddock, qui s'avançait pour reprendre le fort Nécessité et détruire le fort Duquesne (1755). Braddock fut tué, et le reste de son armée ne fut sauvé que par l'habileté du colonel Washington, qui, plus tard, devait être l'âme de la révolution améri-

**Défaite du général Braddock.**

caine. Comme compensation de cette défaite, le colonel Johnson mit en déroute les Français près du lac George, et fit prisonnier leur commandant, le baron Dieskau.

Le marquis de Montcalm fut alors nommé pour le remplacer en Canada. Sous ce général, les Français furent victorieux presque partout. En 1756, il s'empara des forts Ontario et Oswégo, fit au delà de 1,600 prisonniers, enleva à l'ennemi 113 bouches à feu, 5 vaisseaux de guerre, plus de 200 barques ou bateaux et une grande quantité de munitions. En 1757, il prit le fort William-Henry (fort George), avec 2,300 prisonniers; mais cette victoire fut souillée par le massacre d'un grand nombre de prisonniers, dont se rendirent coupables les sauvages ses alliés. En 1758, le général Amherst, avec des forces doubles (12,260 d'infanterie, sans compter les marins, contre 7,000), s'empara de Louisbourg; le colonel Bradstreet, à la tête de 3.000 hommes contre 70, prit le fort Frontenac; et le fort Duquesne, menacé par 6,000 hommes sous les ordres du colonel Washington, fut abandonné et détruit; mais à la bataille de Carillon (Ticondéroga), Montcalm, avec 3,500 hommes, défit complètement 16,000 Anglais, sous les ordres du général Abercromby, qui perdit 5,000 des siens *.

**Avantages remportés par les Français.**

La campagne de 1759 fut la plus mémorable dans l'histoire de la colonie française. Les armées anglaises

* Le rapport officiel anglais n'accuse que 1945 blessés ou morts.

apparurent sur le champ de bataille en nombres accablants, et étaient commandés par leurs plus habiles généraux. Montcalm rappelant toutes ses troupes à Québec, n'avait cependant que 6,000 hommes sous ses ordres, tandis que les forces anglaises s'élevaient au chiffre de 40,000 combattants. Le général Prideaux s'avança vers l'Ohio pour intercepter toute communication entre le Canada et la Louisiane. Le général Amherst s'empara de Ticondéroga (Carillon), qui avait été abandonné, et le général Johnson prit le fort Niagara après quelque résistance. Le général Wolfe parut en face de Québec avec une flotte considérable portant une puissante armée; mais il fut trompé dans son attente par la vigilance de Montcalm et la force de la citadelle. Enfin, il se décida de risquer l'issue de son entreprise dans un coup hardi et décisif. Remontant le fleuve jusqu'au Cap-Rouge pendant une nuit obscure, il réussit à tromper la vigilance des sentinelles françaises, débarque ses troupes à l'anse du Foulon, gravit les falaises, et le matin du 13 septembre range ses troupes sur les plaines d'Abraham. Montcalm, sans vouloir écouter les instructions de Vaudreuil, accourt de Beauport avec 4,500 hommes, attaque vigoureusement les 8,000 soldats de Wolfe, mais son armée plie enfin et se met à fuir en désordre. Les deux généraux reçurent dans le combat des blessures dont ils moururent. Québec capitula quelques jours après (18 septembre 1759).

**Campagne de 1759.**

**Bataille des Plaines d'Abraham.**

**Capitulation de Québec.**

Au printemps suivant, le général de Lévis, sous les ordres de M. de Vaudreuil, — dont les quartiers-généraux étaient à Montréal, — attaqua et défit les Anglais commandés par le général Murray, dans la seconde bataille des Plaines d'Abraham (Sainte-Foy); mais à la nouvelle de l'approche d'une flotte anglaise, il se replia sur Montréal. Les Anglais l'y suivirent, et, après un siège de peu de durée, Montréal, environné de trois armées, se rendit au général Amherst en septembre 1760. Ce fut le dernier épisode de la guerre. Par le traité de Paris (1763), la France céda tout le Canada à la Grande-Bretagne *. Ainsi finit la domination française en Canada, domination remarquable du commencement à la fin par les exploits qu'ont accomplis les fils d'une des plus nobles races de l'Europe.

**Bataille de Ste-Foye.**

**Traité de Paris.**

**La belle France.** — L'ancienne mère-patrie s'appelait autrefois la Gaule, et ses habitants étaient d'origine celtique. Elle fut conquise par les Romains sous Jules César, l'an 51 avant Jésus-Christ, et resta province romaine jusque vers le commencement du Ve siècle; alors elle fut envahie par les Francs (tribu teutonique), qui en formèrent un royaume appelé depuis France. Elle ne cessa d'acquérir de l'importance, et, sous Charlemagne (800), elle devint le centre du grand empire d'Occident, composé de la France, de l'Allemagne, de l'Italie, et d'une partie de l'Espagne. Vers 841, cet empire fut démembré, et la France, comme

* La Louisiane restait à la France.

royaume séparé, vit accroitre sa puissance de plus en plus. Pendant dix siècles, elle fut à la tête des nations de l'Europe. Au XIe siècle, ses sujets normands firent la conquête de l'Angleterre (1066), et fondèrent une nouvelle dynastie en ce pays. Des rivages de la France, partirent, aux XIIe et XIIIe siècles, ces hardis et chevaleresques croisés qui allèrent verser leur sang en Palestine pour défendre le christianisme contre les sacrilèges sectateurs de Mahomet. A différentes époques de son histoire, ses monarques — un Philippe-Auguste, un François I, un Louis XIV, un Napoléon I — tinrent dans leurs mains les destinées de l'Europe ; enfin, au commencement du siècle actuel, elle atteignit une suprématie à laquelle est rarement parvenue toute autre nation : ses armées, conduites par Bonaparte envahirent et conquirent plus de la moitié de l'Europe. Elle eut également ses épreuves et ses triomphes, ses vices aussi bien que ses vertus. A différentes époques, ses provinces ont été dévastées, et sa capitale est devenue la proie du conquérant. Par suite de l'insouciance inqualifiable de son gouvernement, elle perdit le Canada. L'ambition, les faiblesses et les vices de ses rois et de sa noblesse qni, souvent, se mettait au-dessus des lois, amenèrent la terrible révolution de 1789, qui remplit la nation de terreur, et d'horreur l'univers entier. Le monde doit beaucoup au génie flexible du peuple français, et lorsqu'on examine de près les actes de ses guerriers, de ses inventeurs, de ses navigateurs, de ses ar-

**Révolution française, 1789.**

tistes, de ses savants, de ses hommes d'Etat et de son clergé, on constate que la France demeure presque sans rivale dans l'œuvre de la civilisation, des progrès en tous genres, et de la religion.

## PERSONNAGES REMARQUABLES.

**De Vaudreuil II** (Pierre de Rigaud, marquis), né à Québec en 1698. Il entra de bonne heure dans l'armée, fut nommé gouverneur de Trois-Rivières en 1732, de la Louisiane en 1742, et gouverneur-général du Canada en 1755. Dans la guerre de Sept Ans, il tira le plus grand parti possible des faibles ressources à sa disposition, et ne fut vaincu que parce que l'ennemi lui opposait des forces accablantes. Après la capitulation de Montréal, il se retira en France, où une enquête justifia son administration. Le marquis de Vaudreuil fut le dernier gouverneur français du Canada. Il mourut en 1764 (*).

**Youville** (Marie-Marguerite du Frost de la Gemmeraie, veuve d'), fondatrice des Sœurs Grises, naquit en 1701, à Varennes, près de Montréal. A l'âge de vingt et un ans, elle se maria à M. d'Youville; devenue veuve en 1740, elle résolut de se consacrer aux bonnes œuvres. Elle commença par visiter les malades à domicile, et recueillit quelques estropiés dans sa propre maison. En 1747, Mme d'Youville fut provisoirement chargée de l'Hôpital-Genéral, jusque-là dirigé par les Frères Hospitaliers; puis en 1753, la Cour de Versailles les substitua, elle et plusieurs saintes filles qui partageaient ses travaux, aux Hospitaliers, et les érigea en communauté. Après avoir fourni une carrière pleine de labeurs, de dévouement et de sacrifices, elle mourut en 1771, vénérée par

(*) Plusieurs écrivains ont rabaissé la personnalité de Vaudreuil au profit de celle de Montcalm. La publication des papiers de ce dernier a renversé les rôles. On commence à croire que si Montcalm avait suivi jusqu'au bout les instructions de Vaudreuil, il aurait continué à être vainqueur des Anglais.

ses compagnes, et pleurée par les malheureux de toute espèce, dont elle avait été la providence vivante.

Les Sœurs Grises sont aujourd'hui répandues dans les villes les plus importantes de la province, à Ontario, au Manitoba et aux Etats-Unis. En dehors des œuvres de charité, objet principal de leur institut, elles se livrent à l'enseignement, donnent aux jeunes personnes une excellente instruction, et les préparent à remplir chrétiennement leur mission dans le monde.

**L'abbé François Piquet** (1709-1781), zélé missionnaire sulpicien et brave soldat. La variété de ses aptitudes le rendit populaire, même chez les Iroquois, au milieu desquels il établit des écoles paroissiales. Il était craint et respecté des Anglais, chéri des Français, qui l'ont surnommé l'*Apôtre des Iroquois*.

**Montcalm** (Louis-Joseph de St-Véran, marquis de), officier français distingué, né en France en 1712, mort au Canada en 1759. Il entra dans l'armée à l'âge de quatorze ans, et se distingua dans plusieurs campagnes, surtout en Allemagne pendant la guerre de la Succession d'Autriche. En 1756, il fut nommé commandant en chef de l'armée française en Canada. Le lecteur connaît déjà ses brillants faits d'armes dans la guerre de Sept Ans. Son habileté comme général, ses talents, la distinction de ses manières le rendirent cher au peuple et à l'armée. Et c'est une opinion généralement admise que s'il eût reçu du renfort à temps, il eût maintenu la suprématie de la France dans l'Amérique du Nord. Il fut mortellement blessé à la bataille des Plaines d'Abraham, et mourut le lendemain dans le ville de Québec.

**Le Général James Wolfe** (1726-1759). — Il entra dans l'armée anglaise à l'âge de quinze ans, et fit la campagne de Dettington, de Fontenoy et de Culloden. En 1758, il fut élevé au rang de major-général, et envoyé au Canada avec une puissante armée, et une flotte pour l'aider dans la conquête du pays. Du mois de juin au mois de septembre 1759, il essaya vainement de réduire la ville de Québec ; mais ayant enfin trouvé le côté faible de la ville, il fit débarquer ses troupes, les rangea en bataille sur les Plaines d'Abraham, et défit l'armée de Montcalm, jusque-là invincible.

Il fut mortellement blessé, et expira sur le champ de bataille, au moment même où ses troupes criaient victoire. Dans les jardins du gouvernement, à Québec, il y a un obélisque de 60 pieds de hauteur, érigé en mémoire de Wolfe et de Montcalm.

**Lévis-Léran (François de)**, officier rempli de bravoure et d'habileté. A la mort de Montcalm, il prit le commandement de l'armée française. Ralliant promptement ses forces, il courut au secours de Québec; mais à la nouvelle de la capitulation de la ville, il se replia vers Montréal. Il retourna au printemps suivant, défit le général Murray près du lieu même où Wolfe avait remporté la victoire, et assiégea Québec. A l'approche du renfort envoyé par l'Angleterre, il fut obligé de lever le siège et de se retirer. Lorsque Montréal se rendit, de Lévis n'avait que 3,500 hommes contre 20,000 hommes de troupes anglaises. Il mourut en France en 1789.

## PRI ALES DATES DE LA DOMINATION FRANÇAISE.

| | |
|---|---|
| … débarque à Gaspé | 1534 |
| C…ier découvre et explore le Saint-Laurent | 1535 |
| Champlain fonde Québec (juillet) | 1608 |
| Les Récollets arrivent à Québec | 1615 |
| Les Jésuites débarquent à Québec | 1625 |
| Fondation de la Compagnie des Cent-Associés | 1627 |
| Etablissement de la tenure seigneuriale | 1627 |
| Siège et prise de Québec par les Kertk (juillet) | 1629 |
| Fondation de Montréal (Ville-Marie) | 1642 |
| Les Sulpiciens arrivent à Montréal | 1657 |
| Mgr de Laval vicaire apostolique en Canada | 1659 |
| Création du Conseil Supérieur | 1663 |
| Construction des premiers vaisseaux à Québec | 1666 |
| Jolliet et le P. Marquette découvrent le Mississipi | 1673 |
| Création de l'évêché de Québec | 1674 |
| Fondation du Séminaire de Saint-Sulpice à Montréal | 1677 |
| Massacre de Lachine par les Iroquois | 1689 |
| Frontenac défait les Anglais devant Québec | 1690 |
| Traité d'Utrecht | 1713 |
| Ecole normale fondée à l'Hôpital de Montréal | 1718 |
| Découverte des montagnes Rocheuses par de la Verendrye | 1743 |
| Traité d'Aix-la-Chapelle | 1748 |
| Bataille de Carillon (Ticondéroga) | 1758 |
| Bataille des Plaines d'Abraham ; Québec se rend aux Anglais | 1759 |
| Traité de Paris | 1763 |

## GOUVERNEURS FRANÇAIS.

De Champlain (Samuel) lieutenant-gouverneur..........1608–29
De Champlain (Samuel), 2e fois lieutenant-gouverneur..1633–35
De Chateaufort (Marc-Antoine), *administrateur*.....1635–36
De Montmagny (Charles Huault)..................1636–48
D'Aillebout (Louis)........1648–51
De Lauzon (Jean) ..........1651–56
De Lauzon-Charny (Charles), *ad* ........................1656–57
D'Aillebout (Louis), *ad*....1657–58
D'Argenson (Pierre Voyer, vicomte) ......................1658–61
D'Avaugour (Pierre Dubois, baron)......................1661–63
De Mésy (Augustin Saffray, marquis)..................1663–65
De Tracy (Alexandre de Prouville, marquis), *ad*......... 1665
De Courcelles (Daniel de Rémy)....................1665–72
De Frontenac (Louis de Buade, comte)...............1672–82
De la Barre (Le Febvre)....1682–85
De Denonville (Jacques-René, de Brisay marquis).....1685–89
De Frontenac (Louis de Buade, comte), 2e fois.........1689–98
De Callières (Louis-Hector)......................1698–1703
De Vaudreuil I (Philippe de Rigaud, marquis)..........1703–25
De Longueuil (Charles Le-Moyne, baron), *ad*..........1725–26
Beauharnois (Charles, marquis de)..................1726–47
La Galissonnière (Rolland Michel Barrin, comte de), *ad*.........................1747–49
La Jonquière (Jacques-Pierre de Taffanel, marquis de). 1749–52
De Longueuil, fils (Charles Le Moyne, baron de), *ad*... 1752
Duquesne (De Menneville, marquis)...................1752–55
De Vaudreuil II (Pierre de Rigaud, marquis)..........1755-60

## DOMINATION ANGLAISE.

### CHAPITRE I.

#### Depuis le traité de Paris jusqu'au traité de Gand.

1763 A 1814.

**Principaux événements.** — Après la reddition du Canada à l'Angleterre, le général Amherst devient gouverneur-général, et divise la province en trois gouvernements : Québec, Montréal et Trois-Rivières. Le régime militaire prévaut de 1760 à 1764 (voir p. 48) En 1763, le roi George III, de sa propre autorité, abolit les lois françaises, et les remplace par celles de la Grande-Bretagne, et du Canada morcelé forme la province de Québec. Murray, qui avait été gouverneur du district de Québec depuis 1760, est gouverneur-général de 1763 à 1766.

**Conspiration de Pontiac.**

Vers cette époque, Pontiac, chef des Outaouais, forme des diverses tribus sauvages une confédération dont l'objet est de chasser les Anglais de leur territoire; cette confédération n'est détruite qu'avec difficulté. En 1766, le général Carleton remplace Murray, et en

**Acte de Québec.**

1774 l'Acte de Québec, rétablit les lois civiles françaises, reconnaît l'Eglise catholique, établit un conseil législatif, et agrandit les limites de la province de Québec (comprenant sous

ce nom ce que nous appelons aujourd'hui Ontario, Québec, et une certaine portion du territoire des Etats-Unis). En 1775, éclate la révolution américaine, qui ne se termine qu'en 1783 (voir p. 54). **Révolution américaine.** En 1783, les *loyalistes* (c'est-à-dire ceux des Américains qui restent fidèles à l'Angleterre) quittent les Etats-Unis et viennent habiter le Canada (voir p. 52). En 1778, le général Haldimand est nommé gouverneur-général ; il règne despotiquement pendant six ans. Le général Carleton (créé lord Dorchester) est nommé une seconde fois, et reprend sa politique d'amitié et de conciliation. En 1791, le parlement anglais passe l'Acte Constitutionnel, en vertu duquel le pays est divisé en deux provinces le Haut et le Bas-Canada, et le gouvernement représentatif établi (voir p. 49). En 1792, le premier parlement du Haut-Canada se réunit à Niagara, sous le lieutenant-gouverneur Simcoe ; il abolit l'esclavage en 1793, et en 1796 transporte le siège du gouvernement à York (Toronto). **Premier parlement du H.-C., 1792.** En 1803, l'esclavage est déclaré illégal dans le Bas-Canada. En 1807 (sir James Craig, gouverneur-général), est sanctionné l'*Alien-Bill* (littéralement *acte des étrangers*), en vertu duquel est puni tout étranger cherchant à fomenter des séditions parmi le peuple. En 1812 éclate la guerre entre les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, sous l'administration de sir George Prevost (voir p. 56).

**Gouvernement et lois.**—Lorsque le Canada se rendit

aux Anglais, il fut convenu que les habitants du pays devenaient sujets britanniques, c'est-à-dire qu'ils ne pouvaient être privés du droit de pratiquer leur religion, de conserver leurs biens, et d'être gouvernés d'après leurs propres lois. On ne tint aucun compte de leurs droits constitutionnels.

Comme on l'a déjà vu, de 1763 à 1774, le droit français fut remplacé par le droit anglais, et tous les pouvoirs—législatif, exécutif et judiciaire—furent concentrés dans les mains du gouverneur-général, et d'un conseil dont presque tous les membres étaient choisis par le gouverneur lui-même. Pas un Canadien catholique n'y fut appelé. Ce qu'il y avait d'arbitraire dans ce gouvernement fut tempéré par la sage administration de Murray et de Carleton. Les gouverneurs avaient été chargés, aussitôt que les circonstances l'auraient permis, de convoquer une assemblée législative, mais cette convocation n'eut pas lieu ; les Canadiens ne voulurent point prêter le *Serment du Test* *. Les autorités comprirent combien il serait injuste de faire gouverner le pays par les protestants, qui étaient dans la proportion de un contre cent cinquante. Le serment du Test excluait aussi les catholiques de toute charge civile et militaire.

**Serment du Test.**

Toutefois, en 1774, craignant que les Canadiens ne prissent part au soulèvement des colonies américaines,

* Par ce serment, on déclarait ne pas croire à la transsubstantiation, et l'on regardait comme une idolâtrie le culte de la Ste-Vierge et des saints.

le gouvernement britannique passa l'*Acte de Québec*, qui confirmait les droits accordés aux catholiques à la cession du pays, les dispensait du serment du Test, pourvoyait au maintien du clergé catholique, rétablissait l'ancien droit civil (*Coutume de Paris*), mais confirmait les lois criminelles anglaises, et établissait un nouveau conseil législatif. Cette mesure eut pour effet d'apaiser les Canadiens et de les attacher à la couronne d'Angleterre, de sorte qu'ils refusèrent de prendre part à la révolte des colonies américaines ; ils les repoussèrent même dans leur tentative de s'emparer du Canada. *L'Acte de l'Habeas Corpus* * fut sanctionné en 1784, et le procès par jury introduit peu de temps après.

**Acte de Québec.**

**Acte d'Habeas Corpus.**

**L'Acte Constitutionnel** de 1791 accordait plus de liberté politique qu'il n'en existait auparavant. Chaque province devait avoir son propre gouverneur, et son parlement, composé d'une assemblée législative élue par le peuple, et d'un conseil dont les membres étaient nommés à vie par la Couronne. "Il manquait cependant à la nouvelle constitution une partie essentielle...... il y avait bien un parlement, mais il n'y avait pas de ministère." Le conseil exécutif devait être choisi par le roi. Les lois criminelles anglaises étaient maintenues dans l'une et l'autre province. Le Bas-Canada conservait implicitement le droit civil français et l'usage des deux langues. La tenure seigneu-

**Lois.**

* C'est une loi qui accorde à tout prisonnier, dans la plupart des cas, sa mise en liberté moyennant caution.

riale était maintenue pour les terres déjà concédées, tandis que le Haut-Canada recevait le système franc-tenancier. Le même acte reconnaissait les droits du clergé catholique, et pourvoyait aussi au soutien de l'église anglicane en Canada, en mettant de côté à cette fin un septième des terres publiques (appelé *réserves du clergé*). Cette constitution, bonne sous plusieurs rapports, était néanmoins défectueuse sous d'autres: le gouvernement britannique se réservait le droit 1o d'imposer des droits afin de régulariser le commerce et le protéger; 2o de disposer des terres de la Couronne, et 3o de nommer les conseillers, qui échappaient ainsi au contrôle des assemblées représentatives.

**Réserves du Clergé.**

**Etat social, civil et industriel du Canada.** — A l'époque de la conquête, la population du Canada était d'environ 70,000 Français et de 8,000 sauvages, presque tous catholiques. Vers 1810, elle s'élevait à 200,000 habitants dans le Bas-Canada, où l'immigration n'entrait que pour une faible part, et à 80,000 dans le Haut. Le Haut-Canada devait cet accroissement de population surtout aux Etats-Unis et à la Grande-Bretagne.

Toutefois, pendant quelques années, l'avancement matériel du pays fut retardé par la jalousie des races rivales, la française et l'anglaise, qui diffèrent entre elles par la langue, les coutumes et la religion. Les colons anglais, avec toute l'arrogance du conquérant, cherchaient à dominer en toute chose; les habitants français, d'un autre côté, étaient

**Jalousies de races.**

indignés de voir que, bien qu'en grande majorité, ils pouvaient à peine pratiquer librement leur religion, que leur langue était plus ou moins proscrite, et qu'eux-mêmes étaient exclus de toute charge publique. L'Acte de Québec remédiait dans une certaine mesure à ce triste état de choses ; mais cette loi était loin de plaire aux Anglais. C'est surtout pour satisfaire ces derniers que fut passé l'Acte de 1791, par lequel le Canada fut divisé en deux provinces, l'une située à l'est et l'autre à l'ouest de l'Outaouais. Les races rivales furent en quelque sorte séparées l'une de l'autre, et chacune d'elles eut le privilège d'être gouvernée selon ses vœux ou ses propres besoins. C'est un fait digne de remarque que dans le Bas-Canada les Français se sont, dès le commencement, montrés généreux en députant à la législature un nombre plus que proportionnel de membres de langue anglaise.

**Acte divisant le Canada en deux provinces, 1791.**

A partir de ce moment, le pays fit de rapides progrès. De nouvelles voies furent ouvertes, la navigation du Saint-Laurent fut améliorée, des havres furent construits, le commerce extérieur augmenta rapidement, l'agriculture devint de plus en plus rémunérative. En 1809, l'hon. John Molson lança un bateau à vapeur sur le Saint-Laurent. L'esclavage, introduit sous le régime français, fut aboli et déclaré illégal *. L'éducation devint plus facile, grâce aux efforts du clergé et surtout de Mgr Plessis. Le nombre

**Abolition de l'esclavage.**

* Environ soixante ans avant qu'il le fût aux Etats-Unis.

des journaux augmenta : outre la *Quebec Gazette*, publiée pour la première fois en 1764, et la *Montreal Gazette*, en 1785, on vit paraître le *Quebec Mercury*, en 1805 ; le *Canadien*, en 1806, et le *Montreal Herald*, en 1811. D'autres améliorations continuèrent à se faire ; mais il existait une grande lacune : l'absence d'un gouvernement responsable, qui retarda l'avancement du pays et fut cause de querelles politiques très acerbes.

**Loyalistes, 1783.**

Vers le milieu de cette époque (1783) nous entendons parler pour la première fois des *United Empire Loyalists*. C'étaient d'anciens colons anglais qui refusèrent de prendre part à la révolution américaine contre la Grande-Bretagne en 1775, et qui restèrent fidèles à l'Angleterre. Quand l'indépendance des colonies fut reconnue (1783), ces loyalistes furent traités avec froideur par les républicains victorieux, qui les regardaient comme autant d'ennemis du nouveau gouvernement. C'est pourquoi environ 25,000 d'entre eux quittèrent les Etat-Unis, et vinrent s'établir dans les provinces britanniques, surtout dans l'Acadie et le Canada-Ouest. Le gouvernement récompensa leur loyauté en leur donnant de grosses sommes d'argent, des octrois de terres et autres choses nécessaires à la culture du sol. Ceux qui émigrèrent dans le Haut-Canada se fixèrent principalement sur le Saint-Laurent, le lac Ontario et dans le district du Niagara. Ce sont ces loyalistes et leurs descendants qui, en 1812, résistèrent le plus opiniâtrément aux Américains dans la province supérieure.

Les progrès qui s'accomplirent pendant la période dont nous parlons furent plus sensibles en Haut-Canada que partout ailleurs. Car, les établissements des loyalistes exceptés, le pays situé à l'ouest de l'Outaouais était presque désert. A partir de 1791, il s'y déploya plus d'activité, les colons y affluèrent, et des villages florissants y surgirent. Sous l'administration énergique du lieutenant-gouverneur Simcoe, des voies de communication intérieures et extérieures s'ouvrirent de tous côtés. Le parlement vota des sommes considérables pour construire des chemins et des ponts, et étendre le service des postes. Le commerce fit également quelque progrès. La part du Haut-Canada dans les revenus de la douane du Bas-Canada fut élevée d'un huitième à un cinquième ; des ports d'entrée furent établis, et des relations commerciales ouvertes avec l'Etat de New-York. Il fut aussi pourvu au soutien des écoles. Le premier journal du Haut-Canada, appelé la *Gazette*, fut publié à Newark en 1793 *.

**Progrès du H.-Canada.**

**Le commerce prend de l'extension.**

Dans le domaine religieux eurent lieu des évènements de grande importance. Après la mort de l'évêque Pontbriand (1760), le gouvernement britannique refusa, pendant plusieurs années, de reconnaître l'évêque catholique de Québec ; mais il lui permit sous main d'aller se faire consacrer, ne le troubla nullement dans l'exer-

* Niagara, autrefois Newark, est la plus ancienne ville d'Ontario, et fut la première capitale du Haut-Canada.

cice de ses fonctions, et lui accorda même une pension.

**Confiscation des biens des Jésuites.** En 1776, une partie du collège des Jésuites fut converti en caserne, pour loger les nombreuses troupes qui venaient repousser les Américains. A la mort du dernier religieux, la Couronne prit possession de tous leurs biens, jusqu'aux ornements d'église. Elle confisqna également les couvents des PP. Récollets, et chercha, plus tard, à s'emparer des seigneuries des Sulpiciens. En 1806, le solliciteur-général Sewell voulut donner les paroisses catholiques aux protestants ; mais la ferme attitude de Mgr Plessis (voir p. 60) fit voir au gouvernement qu'il serait imprudent de mettre ses projets à exécution ; et l'on peut dire qu'à partir de 1812, l'Eglise catholique ne fut plus inquiétée en Canada. Le premier évêque anglican de Québec fut le Dr Mountain, nommé en 1793.

**La Révolution américaine** (1775-1783). — A peine l'autorite de la Grande-Bretagne était-elle affermie en Canada, que les colonies américaines se soulevèrent contre la métropole. La cause de cette rébellion est surtout due à l'Angleterre, qui, pour payer les frais de ses propres guerres, imposait des taxes aux colonies. Ces dernières s'y opposèrent vigoureusement, se basant sur le fait que n'étant pas représentées dans le parlement anglais, elles ne devaient pas aider à supporter le gouvernement. L'Angleterre persistant dans sa résolution, les colonies prirent les armes, et à un congrès tenu à Philadelphie en 1776, se déclarèrent indépen-

dantes de la Grande-Bretagne. Elles avaient antérieurement invité les Canadiens d'origine française à se joindre à elles, faisant suivre leur demande d'une armée qui devait s'emparer du pays. Mais les Canadiens refusèrent de prendre part à leur révolte. En 1775, les Américains, sous le général Montgomery, s'emparèrent de Montréal, et marchèrent sur Québec, où ils rejoignirent le corps du général Arnold. Ils firent des tentatives pour prendre Québec d'assaut, mais leur armée fut défaite, et Montgomery trouvé parmi les morts (31 décembre 1775). Au bout de quelques semaines, l'ennemi voulut renouveler le siège de Québec, mais à la nouvelle de l'approche d'une nombreuse flotte anglaise, il opéra sa retraite avec tant de confusion que son artillerie, ses provisions et ses bagages tombèrent au pouvoir des Canadiens. Le général Burgoyne, avec 8,000 hommes de troupes anglaises régulières, envahit alors l'état de New-York. Après quelques légers succès, il fut entouré, à Saratoga, par une force supérieure d'Américains, et obligé de se rendre avec toute son armée (1777). A partir de ce moment, la guerre se fit principalement sur le territoire américain. Aidées par la France, les colonies obtienrent enfin leur indépendance. La capitulation du général Cornwallis à Yorkton (Virginie), lequel avait à combattre contre une armée composée d'Américains et de Français, commandée par lesgénéraux Washington et Lafayette, mit

**Les colonies anglaises se déclarent indépendantes,1776.**

**La France porte secours aux colonies.**

**Capitulation de Cornwallis.**

virtuellement fin à la guerre (1781). Le gouvernement britannique reconnut l'indépendance des Etats-Unis au traité de Versailles en 1783.

**Guerre avec les Etats-Unis** (1812–1815).—Pendant ses guerres avec Napoléon, la Grande-Bretagne se vit en grand besoin de marins. En conséquence, elle donna ordre à ses officiers de marine de faire des perquisitions sur les vaisseaux américains, afin d'y découvrir ceux de ses sujets qui avaient pu s'y réfugier. Le Congrès des Etats-Unis protesta contre cet outrage, mais l'Angleterre ne tint aucun compte de ces protestations, et la guerre éclata entre les deux puissances. Les Américains, dans cette nouvelle lutte, avaient surtout en vue de conquérir le Canada. Celui-ci ne reçut que peu de secours de la Grande-Bretagne, et la gloire d'avoir avantageusement résisté aux Américains appartient aux Canadiens eux-mêmes. Au mois de juillet, le

**Invasion du Canada.**

général américain Hull envahit le Canada du côté de l'ouest, mais il fut bientôt forcé de se retirer, et, peu de temps après, de rendre Détroit et toute son armée au général Brock, lieutenant-gouverneur du Haut-Canada. En octobre, le général américain Van Rensalaer attaqua Queenstown, sur la rivière Niagara, défendue par le général Brock. Ce dernier fut tué au commencement de la bataille, mais le général Sheaffe arriva en ce moment et la victoire resta aux Anglais. Bon nombre d'Américains furent culbutés du haut des rochers dans la rivière et y périrent; le reste des troupes se rendit. Le général

Dearborn, avec 10,000 Américains s'avança sur Montréal ; mais la vive résistance que lui fit à Lacolle le major de Sallaberry fut cause qu'il retraita sans avoir rien fait.

**Le Canada menacé par trois puissantes armées.**

En 1813, les Américains, avec trois puissantes armées, menacèrent le Canada. Le général Harrisson apparut dans l'ouest du pays, mais il fut quelque temps tenu en échec par le colonel Proctor et le chef sauvage Tecumseh. Sur ces entrefaites, le colonel Macdonald traversa le Saint-Lauvent sur la glace, et s'empara d'Ogdensburg avec quantité d'approvisonnements militaires.

**Prise d'Ogdensburg.**

Le général Dearborn opéra une descente sur York (Toronto), qu'il prit après un combat désespéré ; ensuite il traversa à Niagara, et chassa le général Vincent du fort George. Vincent se retira sur les hauteurs de Burlington, poursuivi par 4,000 Américains. Ces derniers campèrent sans assez de soin près de Stony Creek, où ils furent attaqués pendant la nuit par le colonel Harvey, qui fit prisonniers deux de leurs généraux, Chandler et Winder, et jeta le désordre parmi les Américains, lesquels se retirèrent au fort George. Sur le lac Erié, le commodore américain Perry défit une flotte anglaise de six vaisseaux et s'en empara.

**Prise d'une flotte anglaise par Perry.**

Ce revers obligea Proctor et Tecumseh de retraiter jusqu'aux frontières de Détroit. Le général Harrisson les suivit de près, et les força de livrer bataille à Moraviantown, sur la Tamise. Tecumseh fut tué dans le combat, et

les Anglais furent tellement battus qu'ils se retirèrent précipitamment sur les hauteurs de Burlington. Au mois de septembre, le général Hampton, à la tête de 7,000 hommes, envahit le Bas-Canada, et attaqua le colonel de Sallaberry à Châteauguay. Cette bataille est l'un des plus beaux faits d'armes de l'histoire : car de Sallaberry, n'ayant que 300 voltigeurs canadiens-français, résista à l'armée envahissante des Américains pendant quatre heures, et les chassa du champ de bataille. Peu après cet exploit, le général Wilkinson, envoyé pour s'emparer de Prescott et de Kingston, fut défait à Chrysler's Farm, sur le Saint-Laurent par un corps inférieur de troupes anglaises commandé par le colonel Morrisson. La campagne de cette année se termina par des actes honteux : les Américains incendièrent Niagara, laissant les habitants sans demeure au milieu de l'hiver ; et les Anglais, par représailles, traitèrent de la même façon les villes de Black Rock et de Buffalo.

**Bataille de Châteauguay.**

Au mois de juillet 1814, les généraux américains Brown et Scott s'emparèrent du fort Érié (en face de Buffalo), et défirent le général Riall à Chippewa, près de la chute Niagara. Le général Drummond partit de Kingston à la hâte pour porter secours à Riall, et, l'ayant rejoint, attendit l'attaque des Américains à Lundy's Lane, prés de Chippewa. C'est là que fut livrée la bataille la plus sanglante de la guerre : le général Brown fut blessé, et le général Riall fait prisonnier ; les Américains

**Bataille de Lundy's Lane.**

perdirent 854 hommes, et les Anglais 868. Le combat dura jusqu'après minuit ; au matin, les Américains se retirèrent au fort Erié. Au mois de septembre, une flotte anglaise fut défaite sur le lac Champlain par le commodore MacDonough, et le même jour, l'armée de terre, sous les ordres de sir George Prevost, fut défaite à Plattsburg par le général Macomb. Vers le même temps, une armée composée des vétérans de Willington, sous le commandement du général Ross, s'empara de Washington, détruisit les principaux édifices, mais subit un échec dans sa tentative contre Baltimore. Une autre armée de vétérans, sous le général Pakenham, fut défaite à la Nouvelle-Orléans, en janvier 1815, par le général américain Jackson. Pendant ce temps-là, il se faisait des négociations pour obtenir la paix, et un traité fut signé à Gand (Belgique) à la fin de décembre 1814. Les Américains recouvrèrent toutes les places qu'ils avaient perdues pendant la guerre, mais ne conservèrent aucune partie du territoire canadien. Leur tentative pour s'emparer du Canada fut sans aucun résultat, en dépit de leurs forces écrasantes; mais ils furent plus heureux sur mer, et se rendirent maîtres de plusieurs vaisseaux de guerre, dont quelques-uns étaient très importants.

**Destruction des édifices publics à Washington.**

**Traité de Gand, 1814.**

## PERSONNAGES REMARQUABLES.

**Pontiac** (1712-1769), fameux chef outaouais et sincère ami des Français. Il mit à leur service l'influence considérable qu'il exerçait sur les différentes nations sauvages, et, en 1755, il prit part à la défaite du général Braddock, près du fort Duquesne. Après la capitulation de Montréal, il forma une ligue des différentes tribus sauvages de l'ouest aux fins de rétablir la domination française en Canada. Tout céda d'abord devant lui et ses guerriers, et il déploya tant d'habileté dans la lutte, qu'il a fallu l'intervention des officiers les plus distingués pour le vaincre. Il se rendit enfin aux Anglais; mais il fut bientôt après massacré, dans les environs de Saint-Louis, par un sauvage qui l'espionnait. Pontiac possédait l'habileté de l'homme d'Etat, une grande perspicacité et un courage à tout entreprendre.

**Sir Guy Carleton,** né en Irlande en 1724, mort en 1808. Il entra de bonne heure dans l'armée anglaise, et se distingua aux sièges de Louisbourg et de Québec. Il fut nommé d'abord lieutenant-gouverneur en 1766, puis gouverneur-général du Canada en 1768, et administra les affaires avec beaucoup de prudence. En 1782, il fut nommé commandant en chef de l'armée anglaise en Amérique, et conserva cette charge jusqu'à l'époque de la révolution américaine. Pendant cet intervalle, la conduite tyrannique du général Haldimand fit souhaiter aux Canadiens le retour de Carleton. Un 1786, il fut de nouveau nommé gouverneur sous le titre de lord Dorchester. C'était un officier sage et habile, qui fit beaucoup pour réconcilier les Canadiens-Français avec le régime britannique. Après la révolution américaine, il avoua que les prêtres catholiques avaient conservé la province de Québec à la couronne d'Angleterre.

**Mgr Joseph-Octave Plessis,** né à Montréal en 1763, mort à Québec en 1825. Il fut ordonné en 1786, élu coadjuteur en 1797, et sacré évêque de Québec en 1801. Quand la couronne britannique voulut réclamer le droit de confirmer l'élection des évêques catholiques, Mgr Plessis s'opposa avec vigueur et succès à cette prétention de l'Angleterre. Avec l'aide de l'éminent prélat, sir

George Prevost fit reconnaître le culte catholique en Canada. L'évêque de Québec favorisa l'éducation, fonda le collège de Nicolet à ses propres dépens, et établit plusieurs écoles primaires. En 1818, il fut nommé membre du conseil législatif, et élevé à la dignité d'archevêque de Québec. Dans l'espace de quelques années, il réussit à faire nommer des évêques pour les villes de Kingston et de Montréal, les provinces de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick, et pour le Nord-Ouest. Il déploya, pendant toute sa vie, un zèle infatigable et une grande habileté dans l'accomplissement de ses devoirs.

**Sir George Prevost**, fils d'un général d'origine française, au service de l'Angleterre,—naquit à New-Jersey en 1767. Il se distingua dans les Indes occidentales (1798-1805), et fut fait baronnet en récompense de sa bravoure. Il fut successivement gouverneur de Sainte-Lucie, de la Dominique, de la Nouvelle-Ecosse et du Canada. On a prétendu que pendant la guerre de 1812, il ne fit paraître aucune des qualités d'un général habile; mais il se rendit cher aux Canadiens par la sagesse de son administration comme gouverneur. Il mourut en 1817.

**Sir Isaac Brock**, général anglais, né en 1769, dans l'île de Guernesey. Il entra dans l'armée à l'âge de seize ans, et servit sous lord Nelson. Il vint au Canada en 1802, commandant des troupes, et demeura à Québec de 1806 à 1810. En 1811, il fut nommé gouverneur par intérim du Haut-Canada pendant le séjour du gouverneur Gore en Angleterre. En 1812 il obligea le général américain Hull de lui livrer la ville de Détroit et une armée de 2,500 hommes, et au mois d'octobre de la même année, il fut tué sur les hauteurs de Queenston.

**Le colonel Charles-Michel d'Irrumberry de Salaberry**, né à Beauport près de Québec, en 1778. Il servit d'abord dans les Indes occidentales, et ensuite en Canada pendant le guerre de 1812. Dans cette guerre il défit le général Dearborn à Lacolle, et en 1813, il se couvrit de gloire à la bataille de Châteauguay, où, avec 300 Canadiens seulement, il mit en déroute une armée de 7,000 Américains. Il mourut à Chambly en 1829, âgé de 51 ans.

## CHAPITRE II.

### Depuis le traité de Gand jusqu'à l'Union.

1814 A 1841.

**Principaux événements.** — En 1815, le parlement, à la demande de sir George Prevost, accorde $100,000 pour la construction du canal Lachine, dont les travaux commencèrent toutefois en 1821. En 1817 (sir John Sherbrooke, gouverneur), le parlement vote encore une somme considérable ($220,000) pour améliorer les voies de communication intérieures. La même année et l'année suivante, s'ouvrent les banques de Montréal, de Québec et du Canada. Vers cette époque, le pays est très agité par la question des *réserves du clergé* et celle du gouvernement responsable (voir p. 64). En 1823, le parlement anglais sanctionne l'Acte relatif au commerce en Canada, par les dispositions duquel le Bas-Canada est tenu de payer au Haut-Canada la somme de £30,000 d'arrérages de douane, et de n'imposer aucun droit sans le consentement de la province supérieure, ou celui du roi. En 1824, est passée la première loi qui s'occupe des écoles élémentaires (*écoles de Fabrique*). En 1827, est fondé le King's College (université de Toronto), alors que sir Peregrine Maitland était lieutenant-gouverneur du

Haut-Canada. Sous l'administration de sir John Colborne, cinquante-sept *rectories* de l'église anglicane sont fondées et entretenues à même les réserves du clergé *. En 1832–34, le choléra exerce ses ravages dans le pays, et emporte des milliers de personnes. En 1837, la rébellion éclate dans les deux provinces (voir p. 65). En 1838, lord Durham, gouverneur-général, conseille l'union de toutes les provinces de l'Amérique britannique. En 1840, est passé l'Acte d'Union, réunissant les deux provinces et établissant le gouvernement responsable.

**Le choléra ravage le pays, 1832-34.**

**Etat du pays.** — La fin de la guerre de 1812 trouva les deux provinces épuisées. Néanmoins, elles rencontrèrent bientôt leurs dettes, accordèrent même des pensions aux soldats devenus invalides, et firent des dons aux veuves et aux orphelins des soldats tués pendant la guerre. Une famine, occasionnée par le manque de récoltes, vint ensuite, et plus tard le choléra jeta le deuil dans l'une et l'autre province. Mais le peuple, plein de courage, fit face à toutes ces difficultés, et le pays se releva graduellement. Les travaux publics, tels que les canaux et la construction des vaisseaux, furent poussés avec vigueur. L'exploitation des forêts devint une industrie florissante. Des milliers de nouveaux colons arrivèrent tous les ans, encouragés par l'octroi gratuit de terres et d'instruments d'agriculture. Vers la fin de cette

**Arrivée de nouveaux colons.**

* Le Bas-Canada accorde aux Juifs les droits de citoyen.

période, la population du Haut-Canada avait atteint près de 400,000 h. ; celle du Bas-Canada environ 650,000. Des écoles furent établies par tout le pays, et quoiqu'elles fussent entourées de beaucoup de difficultés, elles produisirent beaucoup de bien. La cause de l'éducation reçut un nouvel essor par l'arrivée des Frères des écoles chrétiennes à Montréal, en 1837. De nouveaux collèges furent fondés dans le Bas-Canada pendant cette période. Au commencement de l'année 1837, une crise commerciale se fit sentir aux Etats-Unis et eut de mauvais effets sur les affaires en Canada : beaucoup de marchands firent faillite, et plusieurs banques cessèrent leurs payements.

**Arrivée des Frères des écoles chétiennes, 1837.**

**Agitation politique.** — Les défauts et les lacunes de l'Acte Constitutionnel de 1791 portèrent leurs fruits pendant cette période. La réserve d'un septième des terres publiques, appelée *réserves du clergé*, destinée à l'entretien de l'église anglicane, était considérée comme une injustice à l'égard des autres dénominations religieuses, et le malaise auquel elle donna lieu s'accrut encore lorsque le gouverneur Colborne établit les cinquante-sept *rectories*, et qu'il les dota de terres d'une grande valeur. Une autre cause de mécontentement était *l'absence de gouvernement responsable.* Le conseil législatif, ou chambre haute, se composait de membres nommés par la Couronne, et le conseil exécutif (ministère) ne comprenait que des membres choisis par le gouverneur :

**Absence de gouvernement responsable.**

ainsi ces deux corps n'étaient nullement responsables de leurs actes aux représentants du peuple. Le troisième grief était le contrôle exclusif que la Couronne exerçait sur les recettes provenant de la douane et de la vente des terres publiques. En outre, le Bas-Canada se plaignait de ce que les Canadiens étaient exclus de toute charge, et le Haut-Canada de ce que les principaux bureaux du gouvernement étaient remplis d'employés n'appartenant qu'à quelques familles, de sorte que la province, disait-on, était gouvernée par une espèce d'oligarchie, un pacte de famille (*Family Compact*). Ces griefs partageaient le peuple en deux grands partis, l'un cherchant à conserver l'ordre de choses existant, et l'autre, le parti libéral, demandant des réformes. Les discussions acerbes devinrent à l'ordre du jour, les sentiments de haine s'accrurent d'année en année ; des pétitions pour faire redresser ces griefs furent présentées au gouvernement par des délégués des deux provinces, mais elles restèrent sans succès ; et, finalement, la rébellion de 1837 (appellée quelquefois *Guerre des patriotes*) éclata.

**Family Compact.**

**Luttes, malaise continuel.**

**L'insurrection canadienne** (1837–38). — Les chefs des partisans du gouvernement responsable prirent les armes, afin d'emporter par la force ce que les requêtes, les discussions publiques n'avaient pu obtenir. Le chef de l'insurrection, dans le Haut-Canada était William Lyon Mackenzie ; dans le Bas-Canada, le mouvement était dirigé par Louis-Joseph Papineau et

le Dr Wolfred Nelson. La révolte éclata d'abord dans le Bas-Canada, pendant l'administration de lord Gosford; mais sir John Colborne, qui était commandant des *Forces*, dirigea les opérations militaires. Au mois de novembre 1837, eut lieu à Montréal un soulèvement qui ne fut apaisé qu'avec beaucoup de difficulté. Les troupes du gouvernement furent défaites à Chambly et à Saint-Denis, mais ayant reçu du renfort, elles purent étouffer l'insurrection. Au même mois de l'année suivante (1838), eut lieu à à Montréal un second soulèvement qui ne put être réprimé qu'après une lutte de sept jours. Le gouverneur Colborne proclama alors la loi martiale, et tous ceux qui avaient été faits prisonniers eurent à subir leur procès. Treize de ces malheureux furent condamnés pour trahison et exécutés, et plusieurs autres exilés. Il est presque inutile d'ajouter ici que le clergé était opposé à cette révolte inconsidérée. Avant le premier coup de feu, l'évêque de Montréal, Mgr Lartigue, avait publié un mandement dans lequel il recommandait à ses ouailles de ne point écouter ceux "qui cherchaient à les entraîner dans une rébellion contre l'autorité établie."

**La rébellion éclate, 1837.**

**Mandement de Mgr Lartigue.**

Lorsque l'insurrection éclata dans le Bas-Canada, toutes les troupes de la province supérieure furent envoyées sur les lieux du soulèvement. Aussitôt, les habitants du Haut-Canada s'insurgèrent. Le 4 décembre 1837, environ 400 hommes commandés par Mackenzie s'assemblèrent à Montgomery's Tavern,

quatre milles au nord de Toronto, avec l'intention de s'emparer de la ville ; mais ils apportèrent trop de lenteur dans l'exécution de leur plan, et donnèrent au gouverneur, sir Francis Bond Head, le temps de faire les préparatifs de la défense. Ils s'avancèrent vers la ville, mais ils en furent repoussés, et le lendemain mis en déroute par les troupes du gouvernement, sous les ordres du colonel McNab. Mackenzie s'enfuit précipitamment à Buffalo, où il réunit une force d'environ 1,000 hommes, avec lesquels il prit possession de Navy-Island, île située dans la rivière Niagara, y appela ses partisans, et proclama la république en Canada. Sur ces entrefaites, McNab, qui avait dispersé un corps d'insurgés près de London, se hâta de marcher sur Navy-Island pour en chasser Mackenzie. Il s'empara du vaisseau américain *Caroline*, chargé d'approvisionnements destinés aux hommes de Mackenzie, fit débarquer l'équipage, mit le feu au vaisseau et le laissa dériver vers la chute. Alors les partisans de Mackenzie se dispersèrent (janvier 1838). Dans la même année, aidés par des aventuriers américains, ils firent plusieurs incursions dans la province. Un corps de ces insurgés s'emparèrent d'un vieux moulin à vent, dont ils voulurent faire la base de leurs opérations ; mais ils en furent bientôt délogés après avoir perdu 40 hommes. Peu après, une autre force traversa la rivière Détroit et prit possession de Windsor ; mais elle en fut promptement chassée après avoir

**Tentative pour s'emparer de Toronto.**

**Prise du vaisseau Caroline.**

éprouvé des pertes considérables. Tous ceux qui furent faits prisonniers dans ces incursions passèrent par une cour martiale ; dix subirent la peine capitale à Kingston, trois à London, et un grand nombre furent déportés.

**L'amnistie accordée.** Beaucoup d'exilés des deux provinces, les chefs compris, revinrent au pays après l'amnistie (1845). Ces troubles avaient occasionné de grandes pertes de vies et de propriétés, et, appréciés au point de vue militaire, n'eurent aucun résultat ; mais, au point de vue politique, on leur doit, en grande partie, les avantages du gouvernement responsable.

**Mission de lord Durham** (29 mai—1er novembre 1838).— Au milieu de la crise arriva lord Durham en qualité de gouverneur-général. Il avait pour mission de s'enquérir des griefs politiques du Canada. Il le fit et présenta au gouvernement britannique un rapport élaboré, qui n'était au fond qu'un plaidoyer en faveur de l'anglification du Bas-Canada. Il suggéra la construction d'une voie ferrée intercoloniale, recommanda l'union législative de toutes les provinces, ou au moins des deux Canadas, et insista pour que les conseils exécutifs fussent responsables aux chambres d'assemblée. Cette dernière suggestion plut aux partisans du gouvernement responsable, mais elle fut vivement combattue par le *Family Compact*, et ne rencontra point la sanction du gouvernement impérial *.

* Pour justifier ce qui a été avancé ici, il suffira de citer le passage suivant du Rapport de lord Durham :

" Je suis parfaitement fixé sur le caractère national qu'il faut donner au Bas-Canada : ce doit être celui de l'empire britannique, celui de la majorité

**Etablissement du gouvernement responsable.**—En 1839, lord Sydenham fut nommé gouverneur-général,

de la population de l'Amérique britannique, celui de la grande race qui doit, dans un avenir assez prochain, dominer sur tout le continent de l'Amérique du Nord. Sans chercher à effectuer le changement trop rapidement ou trop brusquement, pour ne pas froisser les sentiments de la génération actuelle et ne pas compromettre son bien-être, le gouvernement britannique doit songer d'abord et d'une manière bien arrêtée à établir dans cette province une population anglaise, avec les lois et la langue anglaises; il lui faudra n'en confier le gouvernement qu'à une législation décidément anglaise.

"On pourra dire que c'est une mesure bien dure pour un peuple conquis, que les Français formaient dans l'origine la population entière du Bas-Canada, et qu'ils en composent encore la masse; que les Anglais sont des nouveaux venus, qui n'ont aucun droit de demander l'extinction de la nationalité d'un peuple au milieu duquel les a attirés leur esprit d'entreprise commerciale. On peut ajouter que si les Français ne sont pas une race aussi civilisée, aussi énergique, aussi spéculatrice (*money making*) que celle qui les environne, ils sont un peuple aimable, vertueux et content de peu, possédant tout l'essentiel du bien-être matériel; qu'ils ne doivent pas être méprisés ou maltraités, parce qu'ils cherchent à jouir de ce qu'ils ont, sans partager le désir de s'enrichir qui anime leurs voisins. Leur nationalité est, après tout, un héritage, et il ne faut pas les punir trop sévèrement parce qu'ils ont rêvé le maintien sur les bords lointains du Saint-Laurent, et la transmission a leur postérité, de la langue, des usages et des institutions de cette grande nation qui, pendant deux siècles, donna le ton de la pensée au continent européen.............................. .... .....

"Mais, avant de décider laquelle des deux races doit maintenant obtenir l'ascendant sur l'autre, il est de la prudence élémentaire de prévoir quelle sera celle qui l'emportera définitivement, etc., etc."

Voici, d'un autre côté, comment il parle du peuple canadien et de son clergé:

"Ils sont attachés à leurs anciens préjugés, à leurs anciennes coutumes, à leurs anciennes lois, non pas à cause des avantages qu'ils en retirent, mais par suite de cette ténacité qui ne raisonne pas chez un peuple ignorant et arriéré.

"Il faut cependant reconnaître qu'ils possédaient les vertus d'une vie simple et industrieuse, et celles que, d'un commun accord, on attribue à la nation dont ils sortent. Les tentations qui, dans les autres états de société, conduisent aux offenses contre la propriété, et les passions qui poussent à la violence, étaient à peu près inconnues parmi eux. Ils sont doux et

pour opérer l'union législative des deux Canadas. Il prepara l'Acte d'Union, qui fut accepté par les législatures des deux provinces, sanctionné par le parle

bienveillants, frugals, industrieux et honnêtes, très sociables, gais et hospitaliers, et se distinguent par une courtoisie et une vraie politesse qui règnent dans toutes les classes de la société... Mais la négligence prolongée du gouvernement britannique a laissé la masse du peuple privée des institutions qui l'auraient habituée à la liberté et à la civilisation ; il l'a laissée privée de l'éducation et des institutions d'un gouvernement autonome et local qui aurait très facilement assimilé ses habitudes et son caractère à ceux des autres sujets de l'empire britannique, etc., etc."

Après avoir constaté que l'enseignement primaire manque presque partout, il ajoute :

" Toutefois, il serait parfaitement inexact d'affirmer que les Canadiens des différentes classes sont également ignorants, car je ne connais pas de peuple qui possède, dans une plus grande mesure, des institutions où il puise une instruction élémentaire plus variée et plus élevée ; le nombre de ceux qui reçoivent cette éducation est plus grand que partout ailleurs, eu égard à la population.... L'éducation que l'on donne dans les séminaires et les collèges ressemble beaucoup à cel[illegible] des écoles publiques de l'Angleterre, quoique plus variée.

"Le clergé catholique de cette province a su se concilier, à un degré remarquable, l'estime de toutes les croyances ; et je ne connais point au monde de clergé dont la pratique des vertus chrétiennes, et l'observation scrupuleuse des devoirs de son état, soient plus universellement reconnues, et aient produit plus de bien.

" Jouissant d'un revenu suffisant, et même considérable, eu égard à l'état et aux idées du pays, et ayant les avantages d'une bonne éducation, il a vécu sur un pied d'égalité et de bienveillance avec les plus humbles et les plus illettrés de ses paroissiens. Connaissant les besoins et le caractère de ceux qui l'environnent, il a été le dispensateur des charités, et le gardien des mœurs du peuple ; en l'absence d'institutions civiles permanentes, l'Eglise catholique a seule conservé l'apparence de stabilité et d'organisation ; seule, elle a pu procurer un appui solide à la civisation et au bon ordre. Je dois ce témoignage de mon estimé au clergé catholique du Bas-Canada, non seulement parce qu'il le mérite, mais parce qu'il a su résister aux menées artificieuses des mécontents. Moi, qui a administré la province dans ces jours de troubles, je devais reconnaitre publiquement les services éminents qu'il nous a rendus dans cette circonstance. "

ment britannique (1840), et mis en vigueur en 1841. Cet acte établissait un conseil législatif composé de membres nommés par la Couronne, et une chambre d'assemblée dont les membres devaient être élus par le peuple. Le conseil exécutif, ou ministère, devait être composé de membres responsables à la chambre, qui avait également le contrôle des revenus. Le *Family Compact* était rompu, le gouvernement responsable établi en pratique : ainsi disparaissait une grande cause de dissensions politiques. Cependant, les Canadiens-Français ne furent pas complètement satisfaits de ce nouvel état de choses, et se plaignirent avec raison de ce que, ayant payé presque en entier leur propre dette publique, ils fussent encore obligés d'aider à acquitter celle de la province supérieure.

**L'Acte d'Union.**

PERSONNAGES REMARQUABLES.

**Mgr Alexander Macdonell**, premier évêque du Haut-Canada, né dans le comté d'Inverness, Ecosse, le 17 juillet 1762. Il reçut son éducation au collège écossais de Paris, et au collège écossais de Valladolid (Espagne), où il fut ordonné prêtre le 16 février 1787. Il revint en Ecosse, et exerça le saint ministère dans les gorges de Lochaber pendant cinq ans. Il partit pour le Canada en 1803, et se fixa à Saint-Raphaël de Glengarry avec un grand nombre de montagnards écossais qui étaient venus avec lui. A cette époque, il n'y avait en Haut-Canada que trois églises catholiques et deux prêtres. Ces deux prêtres quittèrent bientôt la province, et M. Macdonell resta le seul missionnaire de cette vaste région, qu'il parcourut en tous sens, pour exercer son saint ministère au milieu des quelques catholiques qui s'y étaient établis. En 1819. M. Macdonell fut nommé évêque de Résina *in partibus infidelium*, vicaire apostolique du Haut-Canada; il reçut la con-

sécration épiscopale le 31 décembre 1820, dans la chapelle du couvent des Ursulines à Québec. Le Haut-Canada fut érigé en évêché par Léon XII le 17 janvier 1826, et Mgr Macdonell fut nommé premier évêque de Kingston (Regiopolis). En 1839, il repassa en Ecosse, où il mourut le 14 janvier 1840. Ses cendres furent transportées à Kingston, sous l'épiscopat de Mgr Horan, et inhumées dans la cathédrale de cette ville le 26 septembre 1861.

**L'abbé Jérôme Demers** doit être regardé comme le restaurateur des études classiques et scientifiques en Canada. Il naquit à St-Nicolas, près de Québec, en 1774. Après avoir étudié l'arpentage pendant quelque temps, il entra au Grand Séminaire et fut ordonné prêtre en 1798. Il consacra sa vie entière à l'enseignement dans le Séminaire de Québec. A cette époque, les ouvrages classiques et sientifiques français étaient rares et coûtaient très cher. M. Demers surmonta la difficulté en rédigeant lui-même plusieurs traités que les élèves copiaient ensuite. Il étudia seul la physique et la chimie, fabriquant les instruments, ou les achetant en Europe à l'aide de ses modestes économies. Il n'a pas peu contribué à répandre en Canada le goût de l'architecture classique. La sculpture et la peinture lui doivent plusieurs des meilleurs artistes canadiens, qu'il a encouragés et assistés. Peu de personnes ont exercé autant d'influence dans les différentes classes de la société. Les hommes politiques mêmes avaient recours à ses lumières et à la sûreté de son jugement. Pendant vingt-cinq ans, il fut vicaire général, et deux fois il refusa de devenir évêque de Québec. Il mourut en 1853.

**Louis-Joseph Papineau** naquit à Montréal en 1786. Il fut admis au barreau, mais ne se livra jamais à la pratique. A vingt-deux ans, il fut élu à l'assemblée législative de cette province, et peu après reconnu comme chef du parti libéral. Il fut pendant plusieurs années orateur de la chambre. Il combattit vaillamment pour obtenir une forme de gouvernement plus libérale, et, à cet effet, il parcourut le pays, soulevant par sa parole ardente la population, tout en recommandant d'agir constitutionnellement. Il fut opposé à l'insurrection de 1837, et bien qu'il demeurât au milieu des insurgés, il ne prit aucune part à leurs opérations

militaires. Lorsque son arrestation fut décidée, il se retira aux Etats-Unis, puis à Paris où il passa plusieurs années, s'occupant de littérature. Il revint au pays après l'amnistie de 1847, y fut de nouveau élu membre du parlement, et mourut en 1871.

**John George Lambton, comte de Durham**, né en Angleterre en 1792. Il fut député au parlement britannique en 1813. Dans tout le cours de sa carrière publique, il se fit l'avocat de la cause du peuple et des principes de gouvernement libéral. Il fut créé comte en 1833. Gouverneur-général du Bas-Canada, il avait proposé, comme nous l'avons vu, des mesures importantes, qui donnèrent une direction nouvelle à la politique canadienne. Il se démit de sa charge, parce que le gouvernement impérial ne voulut pas sanctionner l'amnistie qu'il avait accordée aux prisonniers politiques dans la rébellion de 1837. Il mourut en 1840.

**Le Dr Wolfred Nelson**, né à Montréal en 1792. Au commencement de la rébellion, il exerçait la profession de médecin dans l'important village de Saint-Denis. Il fut le chef véritable des troubles de 1837, subit à la fin du soulèvement une prison de plusieurs mois, et, en vertu d'une sentence, exilé aux Indes occidentales. On lui permit dans la suite de revenir dans sa ville natale, où, comme médecin, il rendit de grands services lorsque le choléra éclata en 1849. Il représenta au parlement le comté de Richelieu, remplit plusieurs charges honorables dans le pays, fut élu deux fois maire de Montréal, et mourut en 1863.

**William Lyon Mackenzie**, né en Ecosse en 1795. Il vint au Canada en 1820, et de 1824 à 1833, il publia le *Colonial Advocate* à Niagara et à Toronto. En 1828, il fut élu membre du parlement, et fut cinq fois expulsé de la chambre à cause d'un prétendu libelle contre le gouvernement, dont il aurait été l'auteur. En 1832, il fut député en Angleterre, chargé d'un mémoire relatif aux griefs dont se plaignaient les champions du gouvernement responsable. En 1836, il fut élu maire de Toronto. Le lecteur connaît déjà la part qu'il a prise dans les troubles de 1837. Après sa défaite à Navy-Island, il se fit, pendant plusieurs années, journaliste aux Etats-Unis. A la suite de l'amnistie proclamée en 1849, il revint au Canada, et fut élu membre du parlement. Il mourut en 1861.

**Sir Allan Napier McNab**, né à Niagara en 1798. Il servit dans la marine et l'armée en 1812. Il fut député à l'assemblée législative du Haut-Canada en 1829, et fut élu deux fois orateur. En récompense des services qu'il avait rendus dans la rébellion de 1837, il reçut les honneurs de la chevalerie. En 1855, il devint premier ministre du Canada. Il mourut a Hamilton en 1862.

**L'Honorable Auguste-Norbert Morin** naquit à Saint-Michel de Bellechasse, près de Québec, en 1803. Il fut admis au barreau en 1828 ; ses connaissances légales lui valurent la charge de juge. Il fut membre de l'assemblée législative du Bas-Canada et du parlement du Canada, et fut plusieurs années orateur de la chambre et plus tard membre du gouvernement. C'est lui qui dressa les quatre-vingt-douze fameuses résolutions, qu'adopta la législature de Québec en 1834, et dans lesquelles se trouvaient tous les griefs de la colonie contre la métropole. Il mourut en 1865.

**F.-X. Garneau** naquit à Québec en 1809. Au sortir de l'école primaire, il étudia le notariat sous un patron éclairé (M. Campbell), qui l'aida à développer ses goûts littéraires. Un voyage fait en Europe, où il rencontra plusieurs hommes distingués, paraît avoir fixé sa vocation d'historien. Il commença vers 1833 à écrire son *Histoire du Canada*, dont le premier volume parut en 1845 et le dernier en 1848. Sans adopter toutes les idées de l'auteur, on peut dire que son ouvrage est un monument élevé à la littérature et à la nationalité canadienne. Il en préparait une quatrième édition quand il mourut en 1866.

## GOUVERNEURS LIEUTENANTS-GOUVERNEURS OU ADMINISTRATEURS.

Amherst (Jeffrey, lord), *gouv-gén*. . . . . . . . . . 1760–63
Murray (James), *lieut.-gouv*. 1760–63
" " *gouv.-gén*. . 1763–68
Irving (Paulus Emilius), *administrateur* . . . . . . . . 1766
Carleton (sir Guy, plus tard lord Dorchester) *lieut.-gouv*. 1766–68
" " *gouv-gén*. . . 1768–70
Cramahé (Hector Theophilus), *ad*. . . . . . . . . . . 1770–74
Carleton (sir Guy) . . . . . . . . 1774–78
Haldimand (Frederick) . . . . . . 1778–84
Hamilton (Henry), *lieut.-gouv* . . . . . . . . . . 1784–85
Hope (Henry), *lieut.-gouv*. . . . 1785
Dorchester (sir Guy Carleton, lord) . . . . . . . . . . 1786–96

BAS-CANADA.

CLARKE (Alured), *lieut.-gouv.* 1791–93
DORCHESTER .... ........... 1793–96
PRESCOTT (Robert), *lieut.-gouv.* 1796–97
" " *gouv.-gén.*. 1797–99
MILNES (sir Robert Shore). . 1799–1805
DUNN (Hon. Thomas), *ad*. .... 1805–07
CRAIG (sir James Henry)..... 1807–11
DUNN (Hon. Thomas), *ad*..... 1811
PREVOST (sir George)......... 1811–15
DRUMMOND (sir Gordon), *ad*. . 1815–16
WILSON (John), *ad*........... 1816
SHERBROOKE (sir John Coape). 1816–18
RICHMOND (Charles, duc de). . 1818–19
MONK (sir James), *ad*........ 1819–20
MAITLAND (sir Peregrine), *ad*. 1820
DALHOUSIE (George, comte de) 1820–24
BURTON (sir Francis Nathanile), *lieut.-gouv*........... 1824–25
DALHOUSIE ................. 1825–28
KEMPT (sir James), *ad*.. ..... 1828–30
AYLMER (baron Mathew Withworth) ..................... 1830–35
GOSFORD (Archibald, comte de)........................ 1835–38
COLBORNE (sir John), *ad*..... 1838
DURHAM (John George, comte de)................ .... ..... 1838
COLBORNE (sir John)......... 1838-39
SYDENHAM (Charles Poulett Thompson, lord)........... 1839–41

HAUT-CADANA.

SIMCOE (John Graves), *lieut.-gouv*...................... 1792
RUSSELL (Hon. Peter), *ad*.... 1796
HUNTER (Peter), *lieut.-gouv*... 1799
GRANT (Hon. Alexander), *ad*. 1805
GORE (Hon. Francis)......... 1806–11
BROCK (sir Isaac)............. 1811
SHEAFFE (sir R. H.).......... 1812
ROTTENBURG (baron F. de), *ad*. 1813
DRUMMOND (sir Gordon)...... 1813
MURRAY (sir George ......... 1815
ROBINSON (sir F. P.).......... 1815
SMITH (Hon. Samuel) ...1817 et 1820
MAITLAND (sir Peregrine) 1818 et 1820
COLBORNE (sir John), *ad*...... 1828
HEAD (sir Francis Bond)..... 1836
ARTHUR (sir George).......... 1838

## CHAPITRE III.

### Depuis l'Union jusqu'à la Confédération.

1841 A 1867.

**Principaux événements.**—Le premier parlement sous l'Union des Canadas s'ouvre à Kingston dans le mois de juin 1841. Peu après, lord Sydenham, gouverneur, sanctionne l'Acte des municipalités, en vertu duquel tout township, comté, village et ville de l'ancienne province du Haut-Canada ont le droit d'administrer leurs propres affaires (*) ; et l'Acte des écoles publiques qui a servi de base au système d'instruction adopté plus tard dans les provinces de Québec et d'Ontario. En 1842, est signé le traité d'Ashburton, qui détermine les limites du Canada et des Etats-Unis, et le droit d'extradition de certains criminels d'un pays à l'autre. En 1844, le Dr Ryerson organise en Haut-Canada le système d'éducation publique. En 1847, lord Elgin est nommé gouverneur. Sous son administration, sont levés les droits qu'imposait le gouvernement britannique sur les marchandises qui entraient au Canada (1847) ; les canaux du Saint-Laurent sont complétés (1848) ; le Bill d'indemnité (1848–49) est sanctionné, et toute personne de l'une ou de l'autre province, qui a

**Traité d'Ashburton, 1842.**

(*) A peu près comme il avait été réglé (1840) pour le Bas-Canada.

éprouvé des pertes pendant les troubles de 1837, a droit à une indemnité ; le gouvernement britannique transfère au gouvernement canadien le département des postes (1851) ; les travaux des chemins de fer *Grand Tronc* et *Great Western* sont commencés ; différents actes autorisent les municipalités à emprunter de l'argent du gouvernement pour faire des améliorations locales ; en 1854 est signé un traité de réciprocité entre le Canada et les Etats-Unis, qui assure pour l'espace de dix ans l'échange mutuel des produits naturels entre les deux pays ; la tenure seigneuriale est abolie et les réserves du clergé sécularisées (voir p. 78). En 1855, sous l'administration de sir Edmund Head, est sanctionné le Bill de la milice ; en 1858 est introduit le système décimal, le premier cable sous-marin transatlantique est posé, et Ottawa est choisi par la reine Victoria pour être la capitale du Canada. En 1860, le Canada reçoit la visite du prince de Galles. En 1861, éclate la guerre civile aux Etats-Unis, qui dure jusqu'en 1865 (voir p. 81). En 1861, des bandes de Fénians jettent le trouble dans le Canada (voir p. 82). En 1867, est sanctionné l'acte qui établit une confédération entre le Canada et quelques-unes des provinces britanniques de l'Amérique du Nord (*Acte de l'Amérique britannique du Nord*).

**Traité de réciprocité, 1854.**

**Prospérité du Canada sous l'Union.** — Les vingt-six années qui suivirent l'Acte d'Union furent une période de développement et d'améliorations à l'inté-

rieur. La population s'éleva à 2,700,000 habitants, dont 1,500,000 pour la province supérieure.

**Population.**

Le nombre des canaux, et des bateaux à vapeur augmenta, les voies ferrées s'étendirent dans plusieurs directions et offrirent une grande facilité pour le transport du commerce, la circulation intérieure, l'expansion de la population, la colonisation du pays, et le développement de ses ressources en tous genres. L'agriculture, l'exploitation minière, les manufactures firent un pas immense, et à l'époque de l'exposition universelle tenue à Londres en 1851, le Canada attira une attention marquée sur les produits de son industrie.

**Système municipal.**

Le *système municipal* débarrassa le pays de la tyrannie, ou de l'insouciance des cours de justice et des bureaux de commissaires chargés de la gestion des affaires locales, et créa une émulation salutaire au milieu des municipalités. L'acquisition des terres fut rendue plus facile dans le Bas-Canada par l'abolition de la *tenure seigneuriale*; le pays en général retira de grands avantages de la sécularisation des *réserves du clergé:* toutes ces terres affectées au soutien des ministres de l'église anglicane furent mises en vente, et les produits de la vente partagés entre les municipalités pour des fins d'éducation ou d'améliorations locales.

**L'Acte d'emprunt des municipalités.**

*L'Acte d'emprunt des municipalités* n'eut pas tous les résultats qu'on en attendait. S'il fut d'un grand secours aux municipalités nécessiteuses, d'un autre côté, il favorisa des

emprunts considérables, et plusieurs municipalités s'endettèrent à tel point que, ne pouvant plus rencontrer leurs obligations, le gouvernement fut obligé de s'en charger. Lorsque la Grande-Bretagne cessa d'imposer des droits sur certaines marchandises et que le traité de réciprocité avec les Etats-Unis fut établi, le commerce du Canada avec ces deux pays devint de plus en plus important. Le système scolaire (voir p. 105) qui fut inauguré pendant cette période est reconnu comme l'un des meilleurs et des plus complets. Il reçut son couronnement par l'érection de l'Université Laval (1852), par le développement de l'Université McGill, et enfin par la fondation des écoles normales (1856). Le pays eut ses épreuves : la fièvre typhoïde sévit en 1847, le choléra en 1854, et emportèrent l'une et l'autre des milliers de victimes ; Québec et Montréal devinrent en grande partie la proie des flammes. Parmi les choses étonnantes que la même période a vues s'opérer figurent la pose du cable transatlantique et la construction du pont tubulaire Victoria sur le Saint-Laurent, à Montréal.

**Système scolaire.**

**Monde politique.** — Bien que le gouvernement responsable eût été accordé au Canada, les deux partis politiques qui y existaient avant la rébellion, — le parti conservateur et le partie réformiste, — trouvèrent d'autres causes de dispute. Sir Charles Metcalfe, nommé gouverneur en 1842, ayant fait certaines nominations sans le consentement de son conseil, les ministres donnèrent leur démission,

**Disputes de parti.**

et le gouverneur resta à peu près seul à administrer les affaires. Cet incident amena de vives discussions entre les partis, les conservateurs approuvant la conduite du gouverneur, les réformistes la blâmant sévèrement. Le bill aux fins d'indemniser les Haut-Canadiens des pertes qu'ils avaient souffertes pendant la rébellion, reçut une forte opposition de la part des conservateurs, qui accusaient les personnes intéressées de sujets rebelles ; et lorsqu'une semblable mesure concernant le Bas-Canada fut sanctionnée, le parti conservateur fut tellement indigné qu'on craignit une seconde rébellion. Des émeutes eurent lieu à Toronto et à Montréal. Dans cette dernière ville, alors la capitale, la populace insulta le gouverneur, lord Elgin, parce qu'il avait donné son assentiment au bill, chassèrent les députés de la chambre d'assemblée et mirent le feu aux bâtisses du parlement, qui furent complètement détruites, ainsi que la bibliothèque et les documents de l'Etat (1849) *. Le gouvernement impérial approuva la conduite du gouverneur, et censura sévèrement ceux qui lui étaient opposés. Dans la suite, Toronto et Québec devinrent alternativement la capitale du Canada. Les changements les plus importants qui se sont opérés pendant cette période furent l'augmentation du nombre des députés, porté de quatre-vingt-quatre à cent trente, et l'introduction

**Bill d'indemnité.**

**Emeutes à Toronto et à Montréal.**

**Incendie des édifices parlementaires.**

* La bibliothèqne était très précieuse : elle comprenait au delà de 2,000 volumes sur le Canada seulement.

du principe électif dans le conseil législatif (1856). La question de la *représentation basée sur la population* fut ensuite agitée par les Haut-Canadiens, qui prétendaient que leur province n'était pas dûment représentée. Cette question, ainsi que la lutte de plus en plus ardente des partis (à peu près en nombres égaux), et la jalousie entre les deux provinces rivales furent parmi les causes qui amenèrent le projet d'une union définitive des provinces britanniques sous le nom de Puissance du Canada. Le parti conservateur avait alors pour chefs Draper et Macdonald, et le parti réformiste Baldwin, Lafontaine et Brown.

**Représentation basée sur la population.**

**Guerre civile américaine** (1861–65). —L'esclavage, qui fut heureusement aboli au Canada en 1803, existait encore plusieurs années après dans le sud de la République américaine. Vers la fin de 1860, il devint évident que le gouvernement des Etats-Unis avait décidé d'abolir l'esclavage. Les états esclavagistes s'opposèrent fortement à l'abolition, et au commencement de l'année 1861, onze de ces états se séparèrent de l'Union, et formèrent une nouvelle république sous le nom de *Etats confédérés d'Amérique*. Cette séparation fut considérée comme un acte de rébellion par le gouvernement des Etats-Unis; une vaste guerre civile éclata entre les Etats du Nord et ceux du Sud, guerre longue (4 ans) et des plus déplorables Quoi que l'on puisse penser de la justice de la cause des confédérés, l'on ne

**Sécession des Etats esclavagistes.**

6

saurait avoir de doute sur la bravoure qu'ils déployèrent dans la lutte, et l'habileté de leurs officiers, dont les principaux furent Lee, Jackson et Beauregard. Ceux des généraux qui se distinguèrent le plus dans l'armée du Nord, furent Grant, Sherman et Sheridan. Au début de la guerre, les confédérés furent généralement victorieux ; mais la détermination, la supériorité du nombre et la richesse du Nord finirent par triompher : la rébellion fut domptée, l'autorité du gouvernement des Etats-Unis rétablie, et l'esclavage aboli. Les Américains portèrent alors une double accusation contre la Grande-Bretagne : ils soutenaient que les croiseurs rebelles, notamment l'*Alabama*, qui avait balayé des mers le commerce américain, avaient été construits dans les eaux britanniques ; en second lieu, que le Canada avait servi de base d'opérations à des bandes de réfugiés politiques du Sud, qui faisaient de fréquentes incursions sur le territoire des Etats-Unis. Après un délai de quelques années, cette question et plusieurs autres furent réglées par le traité de Washington en 1871 (voir p. 93).

**La rébellion est domptée, et l'esclavage aboli.**

**Le Fénianisme.** — Vers la fin de cette guerre civile, une association connue sous le nom de Fénianisme, organisée aux Etats-Unis et ayant pour objet de soustraire l'Irlande à la domination anglaise, menaça d'envahir le Canada, et d'en faire la base de ses opérations contre la Grande-Bretagne. Dans le mois de juillet 1866, tout le Canada fut en émoi à la nouvelle

qu'un corps composé de plusieurs centaines de Fénians, sous la conduite du colonel O'Neil, avaient envahi la province au fort Erié, vis-à-vis Buffalo. Aussitôt des volontaires et des réguliers se mirent en marche pour les chasser de cet endroit. Les Fénians furent rencontrés prés de Rideway, quelques milles à l'est du canal Welland, par un corps de volontaires venus de Toronto et de Hamilton. Après un combat de peu de durée, ces derniers furent forcés de se retirer. Les Fénians ne profitèrent pas de leur victoire, et, à la nouvelle de l'approche d'une force considérable de troupes régulières anglaises, se retirèrent au fort Erié. De là, la plupart d'entre eux s'embarquèrent sur une espèce de bac pour gagner la rive opposée, mais ils furent obligés de se rendre à la canonnière américaine, le *Michigan*. Ceux qui étaient restés en arrière, furent faits prisonniers par les autorités canadiennes et traduits devant les cours. Quelques-uns furent condamnés à différents termes d'emprisonnement, et les autres mis en liberté. Ceux qui avaient été arrêtés par le *Michigan* furent libérés sur promesse de retourner dans leur pays. Les Fénians firent d'autres tentatives semblables sur différents points de la frontière, surtout du côté de Montréal ; mais ces tentatives audacieuses n'eurent aucun succès, et ne servirent qu'à jeter du mépris sur leurs auteurs. La perte de vies chez les Canadiens ne fut pas grande, bien que fort regrettable. Une grande excitation régna par tout le Canada, et le pays éprouva

**Les Fénians envahissent le Canada.**

beaucoup d'ennui et de dépenses. C'est un fait digne de remarque que, bien que les Fénians vinssent des Etats-Unis, le gouvernement américain ne donna rien au Canada comme compensation des pertes que ce dernier avait eu à soutenir.

**Le Canada ne reçoit aucune indemnité.**

**Monde religieux.** — Dans l'ordre religieux, le progrès ne fut pas moins remarquable. Un grand nombre de colléges furent fondés. On vit à Montréal arriver les Oblats (1841) et les Jésuites. Plusieurs diocèses furent érigés : ceux de Toronto (1841), d'Ottawa (1847), de Saint-Hyacinthe et de Trois-Rivières (1852), de Hamilton et de London (1856), sans compter les diocèses des provinces maritimes et du Nord-Ouest. En 1844, le Saint-Siège forma la province ecclésiastique de Québec; Mgr Signay fut le premier archevêque, et reçut le pallium. En 1851, eut lieu le 1er concile de Québec, où furent convoqués tous les évêques de l'Amérique britannique du Nord.

**Les autres provinces.** — La NOUVELLE-ECOSSE formait à l'origine une colonie française sous le nom d'Acadie. Elle fut cédée à la Grande-Bretagne au traité d'Utrecht en 1713. Mais les frontières du Canada ne furent pas définies. Les Anglais réclamèrent le territoire qui forme aujourd'hui la province du Nouveau-Brunswick. Pour trancher la question, L'Angleterre et la France nommèrent la *Commission des Frontières*, qui ne put arriver à aucune décision.

En 1758, l'Angleterre lui donna une constitution qui établissait une chambre d'assemblée élue par le peuple et un conseil nommé par la Couronne. Après la conquête du Canada, son territoire fut augmenté du Nouveau-Brunswick, des Iles du Prince-Edouard et du Cap-Breton, qui formèrent plus tard des provinces séparées. Par suite de la révolution américaine, plu plusieurs milliers de *loyalistes* vinrent s'établir dans différetnes parties de ce pays. En 1838, elle obtint le gouvernement responsable, et, à partir de cette époque, se développa rapidement. Le Cap-Breton, qui en avait été séparé, lui a été réuni depuis 1820.

**Le Nouveau-Brunswick devient province.**

Le NOUVEAU-BRUNSWICK, devint province séparée et forma un gouvernement séparé en 1784. A cette époque, sa population fut largement augmentée par une affluence de *loyalistes*, et, après la guerre de 1812, par un grand nombre de soldats licenciés qui vinrent s'y établir. En 1837, les revenus de la province furent laissés au contrôle du gouvernement local. Le Nouveau-Brunswick possède d'abondantes ressources naturelles, et il a rapidement acquis de la richesse et de l'importance.

**L'Ile du Prince-Edouard devint province britannique.**

L'ILE DU PRINCE-EDOUARD (autrefois Ile Saint-Jean) appartint à la France jusqu'en 1763 ; par le traité de Paris, elle devint possession anglaise et fit partie de la Nouvelle-Ecosse. Son territoire fut partagé entre les officiers de l'armée et de la marine anglaises. En 1773, elle eut son gouvernement séparé ; mais ce

ne fut qu'en 1851 que le gouvernement devint responsable. Proportionnellement à son étendue, l'Ile du Prince-Edouard a une population plus nombreuse qu'aucune autre province ; elle a toujours été prospère. Elle fait partie de la Confédération depuis 1873.

La COLOMBIE BRITANNIQUE et l'ILE VANCOUVER.—Un employé de la Compagnie de la baie d'Hudson pénétra dans la Colombie en 1770, et en 1792, le capitaine Vancouver, de la marine anglaise, découvrit l'île qui porte son nom. En 1858, la Colombie et l'Ile Vancouver furent réunies en une seule province; elles furent séparées en 1863 ; en 1871 elles furent admises dans la Confédération sous le nom de province de la *Colombie britannique.*

**Admises dans la Confédération en 1871.**

**L'Acte de l'Amérique britannique du Nord.**—Cet acte établissait l'union des quatre provinces, le Haut-Canada, le Bas-Canada, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Ecosse, sous le nom de Puissance du Canada. Le Haut et le Bas-Canada se nommeraient respectivement Ontario et Québec. Le gouvernement de la Puissance devait se composer d'un gouverneur-général, représentant la reine, et d'un parlement fédéral, composé de deux chambres, le sénat et les communes, les sénateurs devant être nommés par la Couronne et les ministres par le peuple. Chaque province devait avoir un lieutenant-gouverneur et une législature locale pour la gestion de ses propres affaires. Les autres provinces

**Gouvernement de la Puissance du Canada.**

pouvaient faire partie de la confédération avec l'assentiment du parlement fédéral. Le gouvernement impérial garantissait l'emprunt de trois millions de livres sterling pour venir en aide à la construction du chemin de fer intercolonial. Ottawa devint la capitale de la Puissance, et lord Monck le premier gouverneur-général. L'acte rentra en force le 1er de juillet 1867.

## PERSONNAGES REMARQUABLES.

**Mgr Ignace Bourget**, évêque de Montréal, naquit à la Pointe Lévis, près de Québec, le 30 octobre 1799. Ordonné prêtre le 22 novembre 1822, nommé coadjuteur de Mgr Lartigue en 1837, il devint, à la mort de ce dernier, évêque de Montréal. Par suite de son grand âge et de ses infirmités, il résigna en 1876, et fut nommé archevêque de Martianopolis *in partibus*. Son épiscopat fut des plus remplis, et les services qu'il a rendus à l'église catholique en Canada ne sauraient être trop appréciés. Il introduisit dans le pays quinze ordres religieux, entre autres les PP. Jésuites, les PP. Oblats, les Frères des écoles chrétiennes, les PP. de Ste-Croix, les Sœurs de la Providence (communauté fondée en 1828, par Me Ve J.-B. Gamelin, et érigée canoniquement en 1844), les Sœurs du Bon Pasteur, les Frères de la Charité, etc. Sa réputation de saint était si grande, qu'on lui a attribué plusieurs miracles. Il célébra ses noces d'or en 1872, ses noces de diamant en 1882, et mourut le 8 juin 1885, laissant un nom également honoré par toutes les classes et toutes les croyances.

**Adolphus Egerton Ryerson, D. D.**, naquit dans le Haut-Canada en 1803. Il devint ministre de l'église méthodiste en 1825, fonda le *Guardian* en 1829, fut nommé surintendant des écoles publiques dans le Haut-Canada, et, après un voyage aux Etats-Unis et en Europe, il publia un plan de réorganisation scolaire en 1847. On peut dire qu'il y consacra toute sa vie, n'épargnant ni étude, ni voyages, ni controverses pour faire de ce système un tout complet. Il mourut à Toronto en 1882.

**L'hon. Robert Baldwin, C. B.**, naquit à Toronto en 1804. Il fut député à la législature du Haut-Canada en 1828, nommé membre du conseil exécutif en 1836, solliciteur-général en 1840. Après l'union des provinces, il devint procureur-général et premier ministre *conjoint* avec M. La Fontaine en 1842 et 1848, et il fut pendant plusieurs années chef du parti libéral dans le Haut-Canada. Il mourut en 1858. Le nom de M. Baldwin, comme celui de sir L.-H. La Fontaine, est attaché au triomphe du gouvernement responsable

**Sir Louis-H. LaFontaine**, naquit à Boucherville (Bas-Canada) en 1807. Il fut membre de la législature pendant plusieurs années, et l'un des chefs politiques canadiens les plus distingués. En 1842 et 1848, il fut nommé procureur-général *conjoint*, juge en chef dans le Bas-Canada en 1853, et baronnet du Royaume-Uni. Il mourut en 1864. Comme homme politique, il sut rendre inutiles les mesures d'accroissement où l'Acte d'Union voulait placer les Canadiens. Comme jurisconsulte, il fit preuve d'une grande science et d'une grande sûreté de jugement dans la question seigneuriale.

**Sir Francis Hincks**, naquit en Irlande en 1807. En Canada, il s'occupa, à différentes époques, de commerce, de journalisme et de politique. Pendant plusieurs années, il fut ministre des finances, et premier ministre en 1851. Il fut nommé gouverneur des Barbades et en 1862 de la Guiane anglaise. Il reçut les honneurs de la chevalerie, et fut de nouveau chargé de l'administration des finances en Canada (1869). Il fut l'un de ceux qui demandèrent les premiers le gouvernement responsable en Canada. Il mourut à Montréal en 1885.

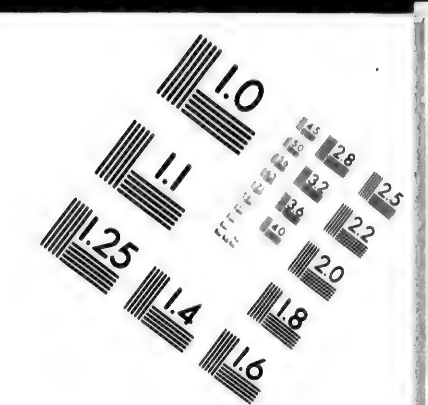
**Sir James Bruce, comte d'Elgin**, homme d'Etat anglais, né en 1811, mort en 1863. Il débuta dans la vie publique comme membre du parlement britannique en 1841. Il fut nommé gouverneur-général du Canada en 1846, et c'est sous son administration (1847-54) que furent sanctionnées plusieurs mesures importantes, entre autres le Bill d'indemnité et le Traité de réciprocité. En 1857, il fut nommé ministre britannique en Chine, puis en 1862,

gouverneur-général dans l'Inde, où il mourut l'année suivante, universellement regretté.

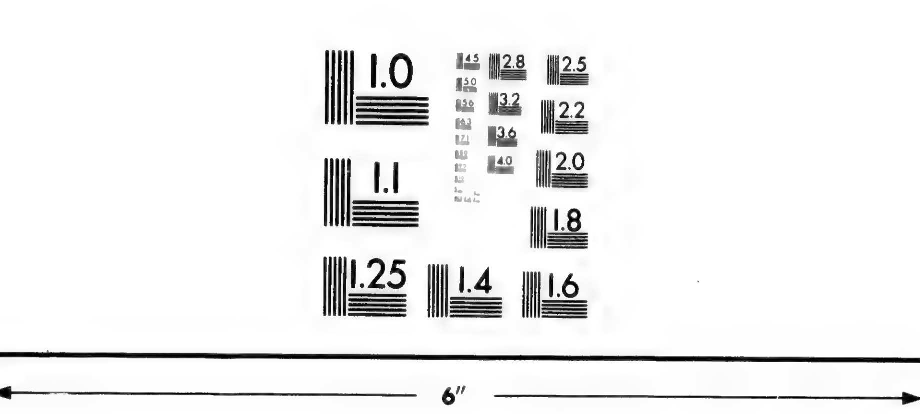
**Sir George-Etienne Cartier**, appartenait à une ancienne famille qui se rattachait, dit-on, à celle de Jacques Cartier. Il naquit à Saint-Antoine (Verchères) en 1814. Il fut impliqué dans la rébellion de 1837, et sa tête mise à prix ; mais il fut amnistié en 1840. Il fut nommé secrétaire provincial en 1855, et procureur-général peu après. En 1858, il devint premier ministre du Canada avec J.-A. Macdonald comme collègue. Il travailla à la passation de plusieurs mesures importantes, en particulier à la confédération des provinces. Il mourut en Angleterre en 1873.

## GOUVERNEURS ET ADMINISTRASEURS SOUS L'UNION.

- SYDENHAM (lord)............ 1841
- JACKSON (sir Richard Downes), *ad*........................1841–42
- BAGOT (sir Charles)....... ...1842–43
- METCALFE (sir Charles Theophilus)...................1843-45
- CATHCART (Charles Murray, comte de) *ad.*, gouv.-gén...1845–47
- ELGIN (James, comte d').. ... 1847
- ROWAN (William), *ad*........ 1853
- ELGIN, (James, comte d')..... 1854
- HEAD (sir Edmund Walker).. 1854
- EYRE, (sir William), *ad*...... 1857
- HEAD, (sir Edmund Walker). 1857
- MONCK (Charles Stanley, vicomte) .................... 1861
- MITCHELL, (sir John), *ad*.... 1865
- MONCK (Charles Stanley, vicomte), ...... ............. 1857




# IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)





## CHAPITRE IV.

### Depuis la Confédération jusqu'au temps actuel.

1867 A 1893.

**Principaux événements.** — En 1869 (lord Lisgar, gouverneur), la Compagnie de la baie d'Hudson cède au Canada le Territoire du Nord-Ouest moyennant la somme de $1,500,000 ; la même année, les métis se soulèvent à la rivière Rouge, mais cette agitation est bientôt étouffée, et la province du Manitoba est constituée (voir p. 95). La Colombie britannique, sur la promesse du gouvernement fédéral de construire une voie ferrée jusqu'au Pacifique, entre dans la Confédération en 1871 ; le traité de Washington est signé la même année (voir p. 93). En 1872, lord Dufferin devient gouverneur-général. En 1873, l'Ile du Prince-Edouard fait partie de la Puissance. Le marquis de Lorne est nommé gouverneur-général en 1878. Le contrat de la construction du *Canadian Pacific Railway* est donné au syndicat Stephens en 1880, et la voie terminée en 1886. En 1883, le marquis de Lansdowne succède au marquis de Lorne comme gouverneur-général. En 1885, l'agitation des métis au Nord-Ouest prend presque les proportions d'un conflit

**La Colombie britannique entre dans la Confédération.**

armé, mais l'ordre se rétablit dans l'espace de quelques semaines (voir p. 96). Dans la même année est sanctionné un acte de franchise, qui étend le droit de suffrage même aux sauvages.

**Acte de franchise.**

**Progrès de la Puissance.** — L'union des quatre provinces, sous le nom de Puissance du Canada, créa une nation grande et importante, et depuis qu'elle s'est adjoint d'autres provinces et des territoires, elle possède une étendue qui peut rivaliser avec celle de l'Europe entière. La surface du Canada est d'environ 3,500,000 milles carrés, et sa population a atteint le chiffre respectable de 4,500,000 habitants, bien qu'elle n'ait pas augmenté autant qu'on pouvait l'espérer. Les anciennes voies ferrées ont été prolongées, et de nouvelles ont été construites, rendant ainsi les moyens de communication plus faciles, et ouvrant le pays à la colonisation. Les lignes les plus importantes sont le Pacifique canadien et l'Intercolonial. L'Intercolonial s'étend de Québec à Halifax ; il fut construit aux frais du gouvernement fédéral, et coûta $25,000,000. Le Pacifique occasionna une dépense de $25,000,000, et un octroi de 25,000,000 d'acres de terre Le commerce étranger a presque doublé ; l'exploitation des forêts ne s'est guère développée, mais l'industrie minière, les pêcheries et l'agriculture sont devenues de plus en plus productives. Néanmoins, le pays a senti plus que jamais la dépression dans les affaires, dépression amenée par l'extravagance, un commerce exagéré dans les

**Le Pacifique canadien et l'Intercolonial.**

jours de prospérité. Les produits que le Canada a envoyés à l'exposition universelle de Philadelphie en 1876, ont démontré que nos ressources matérielles avaient fait des progrès considérables. La dette nationale du Canada s'élève à environ $300,000,000.

**Affaires politiques.** — L'histoire politique de cette période est féconde en événements. Le parti conservateur, ayant pour chef sir John A. Macdonald, administra les affaires du pays jusqu'en 1873. Cette même année, le gouvernement fut accusé de se laisser corrompre par l'un des deux syndicats qui sollicitaient le contrat du chemin de fer du Pacifique. Cette affaire, connue sous le nom de *scandale du Pacifique*, entraîna la chute du ministère Macdonald. Les libéraux, conduits par l'hon. Alexander Mackenzie, arrivèrent au pouvoir et s'y maintinrent jusqu'en 1878. Aux élections générales qui eurent lieu la même année, ils furent défaits, parce que le ministère refusait d'élever les droits sur les importations, et d'établir un *tarif protecteur*. Sir John Macdonald remonta au pouvoir, inaugura ce que lui et ses partisans appelèrent une *politique nationale*, dont le principal objet était un tarif protecteur élevé, destiné à encourager l'industrie du pays. La question d'étendre les droits de franchise aux sauvages créa de l'animosité entre les partis, et plusieurs conservateurs canadiens-français quittèrent temporairement leurs rangs à la suite de l'exécution de Riel, ce qui causa beaucoup d'excitation dans les

**Scandale du Pacifique.**

**Politique nationale.**

cercles politiques. Au cours des élections d'Ontario, dans l'automne de 1886, certains politiciens, — appuyés par plusieurs journaux, — cherchèrent à soulever les protestants contre les catholiques; ils avaient en vue la chute du gouvernement local, parce que ce dernier avait sanctionné des mesures justes, équitables et propres à favoriser les écoles dissidentes catholiques; mais cette tentative injurieuse fut jugée et vengée par les électeurs, qui réélurent le premier ministre Mowat à une plus forte majorité que la première fois.

**Elections mémorables de 1886.**

**Traité de Washington.** — Les différends qui existaient entre les Etats-Unis et la Grande-Bretagne au sujet des pêcheries, des frontières, des incursions féniennes, et des réclamations de l'Alabama, furent enfin réglés en 1871 par le traité de Washington. Ce traité fut négocié dans la capitale américaine par une commission appelée Haute Commission conjointe (*Joint High Commission*), composée de représentants des deux nations, parmi lesquels figurait sir John Macdonald. Le traité resolut que la question de l'Alabama serait réglée par un tribunal composé d'arbitres, qui se réunirent à Genève (Suisse). Ce tribunal accorda aux Etats-Unis une indemnité de $15,500,000. La question des frontières entre la Colombie britannique et le Territoire de Washington fut référée à l'empereur d'Allemagne (Guillaume I), qui jugea en faveur des Etats-Unis en leur accordant l'île San-Juan. La question des pêcheries fut

**Haute Commission conjointe.**

réglée par une commission qui se réunit à Halifax en 1878, et qui décida que les Etats-Unis payeraient au Canada $5,500,00 le privilège accordé aux Américains de pêcher dans les eaux canadiennes. Les réclamations du Canada relatives aux dommages causés par les maraudeurs fénians venant des Etats-Unis, ne furent pas mentionnées dans le traité ; cette omission produisit un vif mécontentement chez les Canadiens.

**Pêcheries.**

**Le Nord-Ouest et Manitoba.**—Les Anglais et les Français ont tour à tour réclamé et occupé le bassin de la baie d'Hudson. Dès 1670, Charles II avait, par une charte, octroyé à une compagnie depuis connue sous le nom de Compagnie de la baie d'Hudson, le privilège d'y faire la traite des pelleteries pendant deux cents ans. Après la conquête du Canada, cette compagnie établit des comptoirs dans toutes les directions, et finit par occuper le vaste territoire qui s'étend de la baie d'Hudson jusqu'aux montagnes Rocheuses. En 1784, fut fondée la Compagnie de fourrures du Nord-Ouest, qui entra en concurrence avec la Compagnie de la baie d'Hudson. La jalousie qui exista entre ces compagnies rivales, retarda la colonisation du pays. En 1812, lord Selkirk acheta de la Compagnie de la baie d'Hudson une étendue de terrain située sur les bords de la rivière Rouge, et en commença la colonisation en 1821, au milieu de grandes difficultés, et même de l'effusion du sang. Telle fut l'origine de la province actuelle du Manitoba.

**Compagnie de la baie d'Hudson.**

La charte de la Compagnie de la baie d'Hudson expira enfin, et, en 1869, la compagnie céda au Canada ce vaste domaine moyennant £300,000 sterling, environ $1,500,000. Les habitants de la rivière Rouge, surtout les métis, s'opposèrent à cette transaction que l'on avait faite sans leur consentement, et qui vraisemblablement devait les léser dans leurs droits et leurs intérêts. C'est pourquoi ils refusèrent l'entrée du pays aux officiers qu'envoyaient les autorités fédérales pour jeter les bases d'une nouvelle province, et établirent un gouvernement provisoire avec Louis Riel comme président. Les affaires en restèrent là pendant environ un an ; car, à l'approche du colonel Wolseley à la tête de 1,200 hommes, les chefs du mouvement furent forcés d'évacuer le pays. La province du Manitoba fut alors organisée, et reçut une constitution semblable à celle des autres provinces (1870). Le fort Garry prit le nom de Winnipeg, et devint la capitale de la nouvelle province, qui commença à croître rapidement en population et en importance.

**Gouvernement provisoire sous L. Riel.**

Plus tard, le territoire situé en dehors du Manitoba fut divisé en districts auxquels on donna les noms de Keewatin, Alberta, Saskatchewan, Assiniboine, Athabaska, et dont les affaires furent administrées par un lieutenant-gouverneur et un conseil nommés par le gouvernement fédéral. Vers cette époque, les métis, qui s'étaient établis sur les rives de la Saskatchewan

après l'érection du Manitoba en province, craignirent que, sous le nouvel ordre de choses, ils ne fussent dépossédés de leurs biens. C'est pourquoi ils adressèrent plusieurs pétitions au gouvernement fédéral pour obtenir *un lieu de colonisation ;* mais on négligea de faire justice à leurs demandes, et ils eurent recours à l'agitation et appelèrent Louis Riel à leur tête. Au commencement de 1885, eut lieu, près du lac aux Canards, un engagement entre un parti de métis et un corps d'hommes de la police montée, dans lequel ces derniers eurent beaucoup à souffrir. Ce fut alors un moment de crise, le soulèvement devint général, et plusieurs tribus sauvages embrassèrent la cause des métis. Le gouvernement fédéral se mit enfin en devoir d'agir, et dépêcha le général Middleton avec 3,000 volontaires canadiens pour rétablir l'ordre. Il y eut plusieurs combats sans importance ; mais la prise de Batoche, place forte des métis, mit fin à la révolte. Louis Riel et quelques-uns des siens furent faits prisonniers dans un engagement ; après avoir subi leur procès, ils furent condamnés, et exécutés à Régina en novembre 1885. L'autorité du gouvernement fut bientôt rétablie.

**Soulèvement des métis.**

**Le général Middleton.**

**Derniers évènements.**—Dans l'ordre religieux, deux faits à signaler : l'archevêque de Québec, Mgr Tachechereau, est créé cardinal (1886), et la question des biens des Jésuites est réglée. Le premier ministre de Québec, l'hon. M. Mercier, s'étant entendu avec le Saint-Siège, donna comme compensation définitive

$400,000, que le Pape distribua entre les différents diocèses de la province de Québec.

Dans l'ordre politique, nous voyons les Etats-Unis refuser de continuer le traité de Washington (p. 93), et même rejeter (1888) un nouveau traité destiné à terminer la difficulté des pêcheries sur les côtés de la Puissance. Ces difficultés continuèrent d'agiter les esprits et se compliquèrent bientôt de la question de la pêche du loup marin dans la mer de Behring. Heureusement que l'Angleterre et les Etats-Unis décidèrent enfin de s'en rapporter à une cour arbitrale, qui se réunit à Paris (1893). La sentence fut acceptée par les deux nations.

### PERSONNAGES REMARQUABLES.

**Sir Etienne-Pascal Taché** naquit à St-Thomas de Montmagny, P. Q., en 1795. Il servit avec distinction pendant la guerre de 1812-15, comme enseigne d'abord, comme lieutenant ensuite, et reçut la médaille des braves à la bataille de Châteauguay. En 1848, il fit partie du ministère Lafontaine-Baldwin ; en 1856, il fut élu président du Conseil; en 1855, chef de l'administration avec sir Allen McNab, et avec sir John A. Macdonald en 1856, et en 1864 lorsque le bill de la Confédération fut discuté et adopté. Il fut aussi adjudant-général de la milice. Il mourut à St-Thomas en 1865, honoré de sa souveraine et chéri du peuple. Sir Etienne-Pascal fut un modèle d'honnêteté politique et de dévouement aux intérêts des Canadiens.

**Sir John A. Macdonald** naquit à Glasgow en 1815. Il arriva fort jeune au Canada, fut admis au barreau en 1835, et élu député en 1844. Pendant plus de quarante ans, il prit une part active dans la politique du pays, remplit les charges les plus importantes dans le gouvernement, surtout celle de premier

ministre à laquelle il fut appelé plusieurs fois. A la suite du *scandale du Pacifique*, il fut défait en 1873, mais il ressaisit le pouvoir en 1878. Il était encore premier ministre à sa mort (1891). Sir John était non seulement un lutteur vigoureux (*debater*) et un chef de parti plein d'habileté, mais encore un homme d'Etat d'une grande valeur.

**Mgr John Joseph Lynch, D. D.**, premier archevêque de Torontó, naquit en Irlande, le 6 février 1816. Il se distingua de bonne heure par son zèle et ses travaux comme missionnaire dans le Sud, et jusqu'à la fin de sa carrière, il s'est montré infatigable dans le service de l'Eglise. Le 20 novembre 1859, il fut sacré évêque de Toronto, et en 1870, élevé à la dignité d'archevêque. Il est l'auteur d'un grand nombre de sermons et de lettres pastorales, remarquables par le pathétique, leur valeur littéraire, et que les personnes de langue anglaise lisent avec profit. Il mourut à Toronto, le 12 mai 1888.

**S. E. le cardinal E.-A. Tachereau** naquit à Ste-Marie de la Beauce, P. Q., en 1820. Au sortir du collège, il fit un voyage en Europe, et embrassa l'état ecclésiastique à Rome. Il fut ordonné prêtre en 1842. En 1847, il se dévoua, comme plusieurs autres prêtres, au service des pestiférés et contracta le typhus. En 1854, il retourna étudier à Rome, et conquit le titre de docteur en droit canon, science qu'il a enseignée avec beaucoup de talent. En 1871, il fut nommé à l'archevêché de Québec comme successeur de Mgr Baillargeon, et fut élevé à la dignité de cardinal en 1886. De bonne heure et bien avant la célèbre constitution de Léon XIII, Mgr Taschereau avait étudié les ouvrages de S. Thomas, vers lequel le portait la trempe de son caractère.

**Hon. P.-J.-O. Chauveau** naquit à Québec en 1820. Il étudia au Séminaire de Québec, où il se distingua par ses talents littéraires. A l'âge de 20 ans, il devint correspondant du *Courrier des Etats-Unis*. Admis au barreau en 1841, il entra au parlement en 1844. Il fut successivement solliciteur-général (1853-55), surintendant de l'Instruction publique (1855-66). A l'époque de la Confédération, il fut placé à la tête du premier ministère de la province de Québec (1867-73). Il était président du sénat quand

le ministère Macdonald fut renversé par M. Mackenzie (1873). Les revers politiques commencèrent pour M. Chauveau. Il renonça à la vie publique pour devenir président de la Commission du havre de Québec, et, plus tard, shérif de Montréal, position qu'il occupait à sa mort, arrivée le 4 avril 1890. Il était chevalier de l'Ordre de S. Grégoire le Grand, commandeur de l'Ordre de Pie IX, membre de plusieurs sociétés savantes et littéraires, entre autres de la Société royale du Canada, dont il avait été le président. Ecrivain distingué, poète à ses moments, orateur d'une éloquence entraînante, il a contribué plus que personne au réveil littéraire qui s'est fait en Canada.

**Hon. Alexander Mackenzie,** né en Ecosse au commencement de 1822, émigra au Canada en 1842. Son père, qui était architecte et qui le destinait à cette carrière, lui avait fait donner une instruction essentiellement pratique. Tout en se livrant aux travaux de construction, M. MacKenzie suivait avec attention les affaires publiques. En 1852, il devint éditeur de la *Lambton Sentinel*, et il entra au parlement en 1861. De 1873 à 1878, il fut le chef du parti réformiste, et à la chute du ministère Macdonald (1873), il fut placé à la tête de l'administration libérale qui porte son nom, et qui gouverna le pays jusqu en 1878. Il mourut en 1892.

**Thomas D'Arcy McGee** naquit en Irlande en 1825. Patriote ardent, il embrassa de bonne heure le parti de la *Jeune Irlande*. Après la tentative infructueuse de 1848, il passa en Amérique, où il s'occupa de littérature. En 1858, il vint habiter Montréal, qu'il représenta plusieurs années au parlement canadien. Il fut l'un des pères de la Confédération, et mourut à Ottawa en 1868, victime de la main d'un assassin politique. McGee occupe en rang distingué parmi les poètes ; il eut peu d'égaux comme orateur, journaliste et homme d'Etat.

**Frederick S. H. Blackwood, comte de Dufferin,** homme d'Etat et écrivain, naquit en 1826. Il succèda à son père en 1841 sous le titre de baron Dufferin et Clandeboye, et remplit dans la suite plusieurs charges élevées sous le gouvernement britannique. En 1872, il fut nommé gouverneur-général du Canada, et pendant six années il s'aquitta des devoirs de cette dignité avec beaucoup

d'habileté et de distinction. Aucun gouverneur, après lord Dorchester, n'a joui d'une aussi grande population parmi les Canadiens. Il a continué à occuper les postes les plus importants dans l'administration et la diplomatie.

## GOUVERNEURS SOUS LA CONFÉDÉRATION.

MONCK (Charles Stanley, vicomte)....................1867-68

LISGAR (John Young, baron).1868-72

DUFFERIN (Frederic Temple, comte)....................1872-78

LORNE (Henry-Douglas-Sutherland-Campbell, marquis de) ....................1878-83

LANDSDOWNE (Henry-Charles-Keith - Petty - Fitzmaurice, marquis de)...............1883-88

STANLEY DE PRESTON (Frederick-Arthur, baron)........1888-93

## PRINCIPALES DATES DE LA DOMINATION ANGLAISE.

Acte de Québec.................................................. 1774
Défaite des Américains devant Québec........................ 1775
Acte constitutionnel.......................................... 1791
Réunion du premier parlement canadien....................... 1792
Guerre avec les Etats-Unis................................1812-14
Etablissement des écoles communes........................... 1818
Insurrection du Canada....................................1837-38
Acte d'Union.................................................... 1841
Traité d'Ashburton............................................ 1842
Traité de réciprocité avec les Etats-Unis.................. 1854
Sécularisation des réserves du clergé........................ 1854
Abolition de la tenure seigneuriale.......................... 1854
Visite du Prince de Galles au Canada........................ 1860
Invasion du Canada par les Fénians........................... 1866
Adoption de l'Acte de Confédération.......................... 1867
Acquisition du Nord-Ouest.................................... 1869
Soulèvement des métis du Manitoba et du Nord-Ouest. 1870 et 1885

# CHAPITRE V.

## Parlement, Municipalités, Education.

**Constitution du Canada.** — La constitution de la Puissance du Canada est contenue dans l'Acte de l'Amérique britannique du Nord, 1867. Vu la longueur de ce document, il n'en sera donné ici que les parties principales. Le gouvernement du Canada est essentiellement une monarchie limitée, dont le chef est le souverain de la Grande-Bretagne. Il comprend la Législature et le Pouvoir exécutif. La Législature, ou Parlement, se compose (*a*) du gouverneur-général, représentant la reine et nommé par le gouvernement de la mère-patrie; (*b*) du Sénat, ou Chambre haute, dont les membres sont nommés à vie par la Couronne; et (*c*) de la Chambre des Communes, dont les membres sont élus par le peuple. Toute mesure, pour devenir loi, doit avoir l'assentiment de ces trois branches de la législature. L'Exécutif de la Puissance comprend le gouverneur-général et un Cabinet ou Ministère de treize membres.

**Parlement du Canada.**

**Le gouverneur-général** est le commandant en chef des forces militaires et navales du Canada; de l'avis de ses ministres, il nomme les lieutenants-gouverneurs des diverses provinces, les membres du Sénat, les juges et autres officiers; il convoque, proroge et dissout le parlement, sanctionne toute mesure qui n'est pas réservée au bon plaisir de Sa Majesté, a le pouvoir, au nom du souverain, de commuer toute sentence rendue par une cour de justice. Les membres du Cabinet ou Ministère sont choisis par le premier ministre, et d'après un usage constitutionnel, ces membres ont leurs sièges dans le parlement, auquel ils sont *responsables* de leurs actes. Chacun des treize ministres canadiens est chargé de l'un des départements qui se partagent l'administration des affaires.

**Attributions du gouverneur-général.**

**Ministère.**

Le *Sénat* du Canada correspond à la Chambre des Lords en Angleterre. Les sénateurs sont au nombre de soixante-dix-huit, dont vingt-quatre representent la province d'Ontario, vingt-quatre la province de Québec, dix le Nouveau-Brunswick, dix la Nouvelle-Ecosse, quatre l'île du Prince-Edouard, trois le Manitoba, et trois la Colombie britannique. La *Chambre des Communes* est aujourd'hui composée de deux cent onze membres; quatre-vingt-douze sont députés par la province d'Ontario, soixante-cinq par la province de Québec, vingt et un par la Nouvelle-Ecosse, seize par le Nouveau-Brunswick, six par l'île du Prince-Edouard, six par la Colombie britannique, et cinq par le Manitoba. Les Communes sont élues pour cinq ans. Toute mesure relative aux octrois d'argent doit d'abord passer par les Communes.

**Chambre des Communes.**

Chaque province a un lieutenant-gouverneur et une législature. Dans les provinces d'Ontario, de Manitoba et de la Colombie britannique, la législature ne comprend qu'une seule chambre; mais dans chacune des autres provinces, il y a une seconde chambre appelée Conseil législatif. Les membres des législatures locales sont élus pour quatre ans, et chaque législature a un ministère et différents départements qu'administrent les membres de l'Exécutif provincial. Dans la province de Québec, l'Exécutif se compose du procureur-général, du secrétaire provincial, du trésorier provincial et commissaire de l'agriculture, du commissaire des terres de la Couronne, et du commissaire des travaux publics. Dans la province d'Ontario, il y a, en outre, un ministre de l'Instruction publique.

**Législatures locales.**

Les attributions du gouvernement fédéral sont la dette et la propriété publiques, le contrôle du trafic et du commerce, l'emprunt de deniers sur le crédit de la Puissance, l'impôt, le service postal, la milice, les pêcheries, la navigation, les banques, le cours monétaire, le monnayage, la banqueroute, le mariage, le divorce, la législation criminelle, les travaux publics, et, conjointement avec les législatures locales, l'agriculture et l'immigration. Le gouvernement fédéral a de plus le contrôle du revenu,

**Attributions du gouvernement fédéral.**

dont il emploie les argents pour rencontrer les dépenses du service public, l'intérêt de la dette publique, ainsi que les subsides accordés aux gouvernements locaux.

**Législature provinciales.**

Les législatures provinciales peuvent imposer des taxes directes pour des fins locales, emprunter sur le crédit de la province, organiser et amender les institutions municipales, définir les droits civils et de propriété, régler l'administrasion de la justice, fonder des établissements de réforme, des prisons et des asiles, entreprendre des ouvrages locaux et faire des lois relatives à l'éducation. Le parlement fédéral et les parlements provinciaux doivent se réunir tous les ans, et partout doit prévaloir le principe du gouvernement responsable.

**Exécutif fédéral.**

Les *fonctions judiciaires* relèvent de l'Exécutif fédéral, qui, par l'entremise du gouverneur-général en conseil, nomme les juges des différentes cours et payent leurs traitements. Ces juges restent en charge *durant bonne conduite*, et ne peuvent être destitués qu'à la demande des deux chambres.

**Gouvernements locaux.**

Les gouvernements locaux sont chargés de l'*administration* des lois ; ils nomment les shérifs et les magistrats, et organisent des cours de justice, lesquelles s'occupent des affaires qui ne relèvent point du gouvernement fédéral. La cour suprême du Canada a été constituée par l'Exécutif de la Puissance, et, bien qu'elle soit le plus haut tribunal du pays, ses jugements peuvent être soumis au Conseil privé de la mère-patrie.

**Municipalités.** — L'Acte des municipalités de 1841 donne aux cités, villes, villages, comtés et *townships* le droit de gérer leurs propres affaires. Dans Ontario, pour qu'un village puisse jouir de ce droit (c'est-à-dire puisse être *incorporé*), il faut que sa population soit de sept cent cinquante habitants ; une ville doit avoir deux mille âmes, et une cité dix mille. Les décisions d'une corporation municipale s'appellent *règlements*, et peuvent avoir pour objet de maintenir la police, de construire des chemins et des ponts ou d'entretenir ceux déjà construits, d'aider les écoles, les sociétés d'agriculture, d'ouvriers et

**Règlements.**

les institutions de charité, etc. Les membres d'une corporation, ou conseil de ville, se nomment *échevins* ou *conseillers;* le premier magistrat d'une ville s'appelle *maire* *, celui d'un comté *warden*, et celui d'un township *reeve*.

Chaque township dans Ontario élit un conseil de cinq membres pour administrer ses propres affaires. Les *reeves* des divers townships d'un comté forment le conseil de comté. Tous les membres de ces corporations sont élus chaque année par les contribuables (au nombre des contribuables sont comprises les femmes non mariées et les veuves) qui ont droit de suffrage (vote). La votation se fait par scrutin.

**Conseil de comté.**

Dans la province de Québec, on distingue les municipalités de comtés et celles de villes, qui ont des chartes particulières. Les premières comprennent les municipalités *locales* ou de campagne (paroisse), de village et de ville. Les habitants d'un canton qui renferme quarante maisons habitées, dans un territoire de 60 arpents ou plus, peuvent former une municipalité. Chaque municipalité locale élit un conseil de sept membres, dont le président se nomme *maire*. Le conseil du comté est composé de tous les maires, et son président se nomme *préfet*.

**Education.**—Par l'Acte de l'Amérique britannique du Nord, la question d'éducation fut laissée à chaque province.

Les municipalités d'Ontario sont divisées, pour les fins scolaires, en sections dont les affaires sont administrées par des commissions (*School Boards*), nommées à peu près de la même manière que les conseils municipaux. Avant 1876, ces corporations dépendaient d'un surintendant en chef, aidé d'un conseil de l'instruction publique. En 1876, fut créée la charge de ministre de l'instruction publique. Le ministre remplace le conseil dont il vient d'être parlé, et son département est responsable à la législature de l'administration et de l'inspection de toutes les écoles: écoles publiques, écoles dissidentes, écoles supérieures (*High Schools*), écoles normales de

**Ministre de l'Instruction publique.**

* Dans quelques provinces, le premier magistrat d'une ville est élu par les conseillers et pris dans leur rang, et s'appelle *président*.

la province, et de l'exécution de la loi et des règlements scolaires. Ces écoles sont soutenues en partie par le gouvernement, et en partie par les municipalités ou sections, dont les bureaux de commissaires ont le pouvoir de prélever des taxes annuelles à cet effet.

**Ecoles dissidentes.**

Avant la Confédération, des écoles dissidentes catholiques avaient été établies dans le Haut-Canada, et de semblables écoles (la plupart protestantes) dans le Bas-Canada ; toutes faisant partie du système d'écoles publiques ; l'existence de ces deux classes d'écoles est assurée par l'acte de la confédération.

Le système scolaire de la province de Québec est semblable à celui d'Ontario, si ce n'est que les écoles dissidentes de Québec jouissent de plus de privilèges que celles d'Ontario.

Au Nouveau-Brunswick, les catholiques ont été menacés pendant quelque temps de perdre leurs écoles séparées. Au Manitoba et dans les territoires du Nord-Ouest, on veut les forcer (1894) d'envoyer leurs enfants aux écoles publiques, qui ne sont que des écoles protestantes.

Le Séminaire de Québec est la plus ancienne maison du pays (1663). L'Université Laval à Québec (avec sa succursale à Montréal) est la première institution de la Puissance. Elle possède une charte royale ; elle est reconnue par le pape comme université catholique, avec pouvoir de conférer des degrés en théologie. Le Collège catholique Saint-Joseph, à Ottawa, possède une charte royale comme Université d'Ottawa. Le Collège catholique Saint-Michel, à Toronto, est affilié à l'Université de Toronto, institution provinciale richement dotée. Le Grand Séminaire de Montréal, qui a pour objet de former des ecclésiastiques, est sous la direction des prêtres de Saint-Sulpice.

# APPENDICE.

## I. TRAITÉS AFFECTANT LE CANADA.

**Traité de Saint-Germain-en-Laye** (près de Paris), 1632 — Le Canada et l'Acadie rendus à la France.

**Traité de Ryswick** (en Hollande), 1697 — Met fin à la guerre du roi Guillaume ; l'Angleterre et la France se rendent mutuellement les territoires conquis.

**Traité d'Utrecht** (près d'Amsterdam), 1713 — Termine la guerre de la reine Anne ; l'Acadie, Terreneuve et le Territoire de la baie d'Hudson sont cédés à l'Angleterre.

**Traité d'Aix-la-Chapelle** (près de Cologne), 1748 — Fin de la guerre de la Succession d'Autriche ; Louisbourg et le Cap-Breton sont rendus à la France.

**Traité de Paris**, 1763 — Fin de la guerre de Sept Ans ; le Canada est cédé à l'Angleterre.

**Traité de Versailles** (près de Paris), 1783 — Règle la question des frontières entre les Etats-Unis et le Canada.

**Traité de Gand** (en Belgique), 1814 — Fin de la guerre de 1812 ; restitution réciproque des territoires conquis pendant la guerre.

**Traité d'Ashburton**, 1842 — Règle la question des frontières entre le Nouveau-Brunswick et le Maine, et pourvoit à l'extradition des criminels.

**Traité de réciprocité**, 1854 — Pourvoit à l'échange libre des produits naturels entre le Canada et les Etats-Unis. Le traité est abrogé en 1866.

**Traité de Washington**, 1871 — Pourvoit au règlement de la question de l'Alabama, de celles des pêcheries et des frontières de l'île San-Juan.

## II. ACTES — BILLS.

**Acte de Québec,** 1774 — Rétablit les lois françaises (Coutume de Paris), mais conserve les lois criminelles anglaises.

**Acte Constitutionnel,** 1791 — Divise le Canada en deux provinces, et accorde le gouvernement *représentatif.*

**Alien Bill,** 1807 — Pourvoit au châtiment de ceux des étrangers qui tentent de formenter des séditions.

**Acte relatif au commerce du Canada,** 1823 — Oblige le Bas-Canada à payer au Haut-Canada £30,000 d'arrérages de douane.

**Acte d'Union,** 1840 — Réunit les deux provinces, et établit le gouvernement *responsable.*

**Acte des municipalités,** 1841 — Donne aux municipalités le droit d'administrer leurs propres affaires.

**Bill d'indemnité,** 1849 — Indemnise les personnes qui ont essuyé des pertes pendant les troubles de 1837.

**Acte d'emprunt des municipalités,** 1852 — Etablit un fonds d'emprunt en faveur des municipalités qui désirent faire des améliorations locales.

**Acte de l'Amérique britannique du Nord,** 1867 — Pourvoit à l'union fédérale des provinces de l'Amérique britannique du Nord.

**Acte de la terre de Rupert,** 1868 — Autorise la Compagnie de la baie d'Hudson à céder son territoire.

**Acte de Manitoba,** 1870 — Détermine les limites de la province de Manitoba, et lui octroie sa constitution.

## III. LIEUTENANTS-GOUVERNEURS

### DES PROVINCES DE LA PUISSANCE DU CANADA ET DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST, 1867-1892.

### QUEBEC.

| | |
|---|---|
| Sir Narcisse-Fortunat Belleau, chevalier, | 2 juillet 1867. |
| Le même, renommé | 31 janvier 1868. |
| Hon. Réné-Edouard Caron, | 17 février 1873. |
| Hon. Luc Letellier de St-Just | 16 déc. 1876. |
| Hon. Théodore Robitaille, | 26 juillet 1879. |
| Hon. Louis-François-Rodrigue Masson, | 7 oct. 1884. |
| Hon. Auguste-Réal Angers, | 29 oct. 1887. |
| Hon. Joseph-Adolphe Chapleau, | 9 déc. 1892 |

### ONTARIO.

| | |
|---|---|
| Henry William Stisted, C. B., | 8 juillet 1867. |
| Hon. William Pearce Howland, C. B., | 22 juillet 1868. |
| John Crawford, | 12 nov. 1873. |
| Hon. Donald Alex. Macdonald, P. C., | 21 mai 1875. |
| Hon. John Beverly Robinson, | 8 juillet 1880. |
| Sir Alexander Campbell, K. C. M. G., C. B., | 1 juin 1887. |
| Hon. George A. Kirpatrick, | 30 mai 1892. |

### NOUVELLE-ECOSSE.

| | |
|---|---|
| Sir William Fenwick Williams, baronnet, | 1 juillet 1867. |
| Charles Hastings Doyle, major-général, | 25 oct. 1867. |
| Le même, renommé, | 31 janvier 1868. |
| Hon. Joseph Howe, P. C., | 7 mai 1873. |
| Hon. Adams George Archibald, C. M. G., | 23 juillet 1873. |
| Matthew Henry Richey, | 4 juillet 1883. |
| Hon. Archihald Woolbury McLean, P. C., | 9 juillet 1888. |
| Malachy Bowes Daly, | 14 juillet 1890. |

### NOUVEAU-BRUNSWICK.

| | |
|---|---|
| Charles Hastings Doyle, major-général, | 1 juillet 1867. |
| Francis Pym Harding, C. B., | 19 oct. 1867. |

| | |
|---|---|
| Hon. Samuel Allen Wilmot, | 23 juillet 1868. |
| Samuel Leonard Tilley, C. B., | 15 nov. 1873. |
| Hon. Edward Barron Chandler, | 23 juillet 1878. |
| Hon. Robert Duncan Wilmot, | 11 février 1880. |
| Sir Samuel Leonard Tilley, K. C. M. G., C. B., | 10 déc. 1885. |

## TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

| | |
|---|---|
| Hon. William McDougall, | 29 sept. 1869. |
| Hon. Adams George Archibald, P. C., | 20 mai 1870. |
| Hon. Francis Godschall Johnson, | 9 avril 1872. |
| Hon. Alexander Morris, P. C., | 2 déc. 1872. |
| Hon. David Laird, | 7 oct. 1876. |
| Edgar Dewdney, | 3 déc. 1881. |
| Hon. Joseph Royal, LL. D., | 1 juillet 1888. |

## MANITOBA.

| | |
|---|---|
| Hon. Adams George Archibald, P. C., | 20 mai 1870. |
| Hon. Francis Godschall Johnson, | 9 avril 1872. |
| Hon. Alexander Morris, P. C., | 2 déc. 1872. |
| Hon. Joseph-Edouard Cauchon, | 2 déc. 1877. |
| Hon. James Cox Aikins, | 2 déc. 1882. |
| Hon. John Christian Schultz, M. D., | 1 juillet 1888. |

## COLOMBIE BRITANNIQUE.

| | |
|---|---|
| Hon. Joseph William Trutch, | 14 août 1871. |
| Hon. Albert Norton Richards, | 28 juillet 1876. |
| Hon. Clement Francis Cornwall, | 20 juillet 1881. |
| Hugh Nelson, | 28 mars 1887. |
| Hon. Edgar Dewdney | 2 nov. 1892. |

## ILE DU PRINCE-EDOUARD.

| | |
|---|---|
| Hon. William Robinson, | 10 juin 1873. |
| Sir Robert Hodgson, | 18 juillet 1874. |
| Hon. Thomas Heath Haviland, | 19 juillet 1879. |
| Hon. Andrew Archibald Macdonald, | 1 août 1884. |
| Jedediah Slason Carvel, | 5 sept. 1889. |